

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

MENTION « LETTRES »

Parcours Lettres Modernes
(dont M2 à distance Lettres et études culturelles)

MENTION « MEEF SECOND DEGRÉ »
Parcours Lettres option Lettres modernes

LIVRET 2022 – 2023



Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Langues
Université Jean Monnet
21, Rue Denis PAPIN
42100 SAINT-ETIENNE

04.77.42.13.06
fac-all@univ-st-etienne.fr
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>



DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

BIENVENUE À L'UJM



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS-RELAIS VIE DE CAMPUS

du lundi au vendredi
de 12h à 14h

du 5 au 23 septembre 2022

CULTURE
RESTAURATION
SPORT
LOGEMENT
TRANSPORT
SANTÉ
NUMÉRIQUE
MOBILITÉ
AIDES SOCIALES
BIEN-ÊTRE
PRÉVENTION
INTERNATIONAL
HANDICAP
ASSOCIATIONS
ORIENTATION
JOBS ÉTUDIANTS
...

Campus Tréfilerie

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Denis Papin : bâtiment A, hall grand amphi

Site DEPT : Salle de vie étudiante, 1^{er} étage

Campus Santé

Hall principal d'entrée

Campus Manufacture

Site Télécom : Hall principal d'entrée

Site CSI - Bâtiment des Forges : Hall principal d'entrée

Campus Métare

Site IUT : Stand à l'entrée de l'IUT du 5 au 09/09

Site FST : Hall principal d'entrée



bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr



SOMMAIRE

S'inscrire et étudier en Master	03
Calendrier	05
Centres de Recherche.....	06
Master Mention Lettres.....	08
M1 Lettres modernes	10
M2 Lettres modernes	15
Cours et séminaires.....	19
M2 parcours « Lettres et études culturelles » et programmes	26
Stage M1 semestre 2 et M2 semestre 4 pour Lettres modernes.....	32
Master Humanités numériques.....	35
Mention MEEF second degré	37
M1 MEEF	42
Programmes M1 MEEF	46
M2 MEEF	52
Programmes M2 MEEF	56
Mémoire et directions de recherche	61
Capes de Lettres, option lettres modernes	63
Règlements.....	65
Plans des Sites ALL	69
Services universitaires.....	71
Services numériques pour les étudiants	72
Service des Publications	73
Etudes et handicaps	74
A cocher	76

S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER

Responsable de la mention Lettres : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr
Responsable de la mention MEEF : Pierre Manen, pierre.manen@univ-st-etienne.fr

I. Conditions générales d'admission

1/ En 1^{ère} année de master

Les étudiants doivent être titulaires d'une licence française correspondant à l'une des spécialités proposées. Les étudiants titulaires d'une licence étrangère sont soumis à une procédure d'équivalence et à une demande d'admission spécifique. Les changements de spécialité sont également soumis à cette même procédure.

2/ En 2^{ème} année de master

Les étudiants doivent avoir validé la première année d'une spécialité admise pour l'entrée en deuxième année de la spécialité demandée.

II. Modalités d'inscription administrative

1/ M1 :

Demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL)

2/ M2

1/ Étudiant.es titulaires issus d'un M1 de l'UJM ne changeant pas de mention : admission automatique.

2/ Étudiant.es issus d'un M1 de l'UJM désirant changer de mention ou titulaires de diplômes d'une université française ou étudiant.es titulaires de diplômes étrangers résidant en France : demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL)

3/ Étudiant.es titulaires de diplômes étrangers ne résidant pas en France : selon les pays, selon les pays : procédure Études en France ou demande d'admission par E-Candidats (voir site de l'UFR ALL)

III. Modalités d'inscription pédagogique

Après l'inscription administrative, l'étudiant doit accomplir une inscription pédagogique. Elle s'effectue par le web.

Cas de dispense

Master parcours Lettres modernes et Lettres et Arts :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

IV. Poursuite en thèse (École Doctorale 3 LA, ED 484)

Les étudiants intéressés par un contrat doctoral (éventuellement élargi à une charge d'enseignement) doivent avoir fini leur cursus de Master.

V. Étudier à l'étranger

La première ou la deuxième année de Master peuvent s'effectuer à l'étranger dans le cadre d'un programme international comme Erasmus +, ORA (Ontario), BCI (Québec), ISEP (Etats-Unis, Japon, Chili...).

Contactez pour les Lettres et les Arts : Marc Desmet, marc.desmet@univ-st-etienne.fr

CALENDRIER

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Calendrier de l'année universitaire

Le calendrier de la faculté ALL, en deuxième de couverture, peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL :

Début des cours : le lundi 05 septembre 2022

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

Semestres impairs :

Cours du lundi 05 septembre 2022 au samedi 03 décembre 2022 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 05 au samedi 10 décembre 2022

Examens terminaux session une du mardi 03 janvier au samedi 14 janvier 2023

Examens terminaux session deux du lundi 19 juin au samedi 24 juin 2023

Semestres pairs :

Cours du lundi 16 janvier 2023 au samedi 22 avril 2023 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 24 au samedi 29 avril 2023

Examens terminaux session une du mardi 09 mai au samedi 27 mai 2023

Examens terminaux session deux du lundi 26 juin au samedi 01 juillet 2023

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du lundi 03 octobre au dimanche 05 novembre 2022.

Noël : du mercredi 21 décembre 2022 au lundi 02 janvier 2023.

Hiver : du lundi 13 février au dimanche 19 février 2023.

Printemps : du lundi 10 avril au dimanche 16 avril 2023.

Ascension : du jeudi 18 au dimanche 21 mai 2023.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM).

Calendrier de la Faculté Arts, Lettres, Langues

Année universitaire 2022-2023

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier 2023		
1 J	Journées d'information	1 S		1 M	Vacances Toussaint	1 J		1 D	Vacances Noël					
2 V		2 D		2 M		2 V		2 L						
3 S		3 L		3 J		3 S		3 M	Examens					
4 D		4 M		4 V		4 D		4 M						
5 L	Rentrée s. impairs	5 M	5	5 S		5 L	RATTRAPAGE DE COURS	5 J	Semestres impairs session 1					
6 M		6 J		6 D		6 M		6 V						
7 M	1	7 V		7 L		7 M	REVISIONS	7 S	Examens					
8 J		8 S		8 M	9	8 J		8 D						
9 V		9 D		9 M		9 V		9 L	Semestres impairs session 1					
10 S		10 L		10 J		10 S		10 M						
11 D		11 M		11 V		11 D		11 M						
12 L		12 M	6	12 S		12 L	REVISIONS	12 J	Examens					
13 M		13 J		13 D		13 M		13 V						
14 M	2	14 V		14 L		14 M		14 S						
15 J		15 S		15 M	10	15 J		15 D						
16 V		16 D		16 M		16 V		16 L						
17 S		17 L		17 J		17 S		17 M						
18 D		18 M		18 V		18 D		18 M	1					
19 L		19 M	7	19 S		19 L		19 J						
20 M		20 J		20 D		20 M		20 V						
21 M	3	21 V		21 L		21 M	Vacances Noël	21 S						
22 J		22 S		22 M		22 J			22 D					
23 V		23 D		23 J	11	23 V			23 L					
24 S		24 L		24 J		24 S			24 M					
25 D		25 M		25 V		25 D		25 M	2					
26 L		26 M	8	26 S		26 L		26 J						
27 M		27 J		27 D		27 M		27 V						
28 M	4	28 V		28 L		28 M		28 S						
29 J		29 S		29 M		29 J		29 D						
30 V		30 D		30 M	12	30 V		30 L						
31 L		31 L	Vacances Toussaint			31 S		31 M						

Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet		
1 M	3	1 M	6	1 S		1 L		1 J		1 S	Examens						
2 J		2 J		2 D		2 M	REVISIONS	2 V		2 D							
3 V		3 V		3 L		3 M		3 S	3 L		3 L						
4 S		4 S		4 M		4 J		4 D		4 M							
5 D		5 D		5 M	11	5 V		5 L	Jurys	5 M							
6 L		6 L		6 J		6 S		6 M		6 J	6 J						
7 M		7 M	7	7 V		7 D		7 M		7 V							
8 M	4	8 M		8 S		8 L		8 J		8 S							
9 J		9 J		9 D		9 M	Examens	9 V		9 D							
10 V		10 V		10 L		10 M		Semestres pairs session 1	10 S		10 L	Jurys					
11 S		11 S		11 M		11 J		11 D		11 M							
12 D	Vacances d'hiver	12 D		12 M	Vacances printemps	12 V		12 L		12 M							
13 L		13 L		13 J		13 S	13 S		13 M		13 J						
14 M			14 M		14 V		14 D		14 M		14 V						
15 M			15 M	8	15 S		15 L		15 J		15 S						
16 J		16 J		16 D		16 M		16 V		16 D							
17 V		17 V		17 L		17 M		17 S		17 L							
18 S		18 S		18 M		18 J	Ascension	18 D		18 M							
19 D		19 D		19 M	12	19 V			19 L	Examens	19 M						
20 L		20 L		20 J		20 S		20 M	Semestres impairs session 2		20 J						
21 M		21 M		21 V		21 D		21 M		21 V							
22 M		22 M	9	22 S		22 L		22 J		22 S							
23 J		23 J		23 D		23 M		23 V		23 D							
24 V	Notes sur Myjrm	24 V		24 L		24 M	Examens	24 S		24 L							
25 S		25 S		25 M		25 J		Semestres pairs session 1	25 D		25 M						
26 D		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M							
27 L		27 L		27 J		27 S		27 M	Examens	27 J							
28 M		28 M		28 V		28 D		28 M		Semestres pairs session 2	28 V						
29 J		29 J		29 S		29 L		29 J		29 S							
30 V		30 V		30 D		30 M		30 V		30 D							
31 L		31 L		31 M		31 M		31 M		31 L							

Centres de Recherche

Les étudiants de 2^e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
ECLLA (Étude du Contemporain en Littératures, Langues et Arts)	Anolga Rodionoff (anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr)
Axe 1 Territoires et représentations	Gilles Del Vecchio (Littérature espagnole) Rémi Dignonnet (Linguistique anglaise)
Axe 2 Espaces de savoirs critiques	Évelyne Lloze (Littérature française) Anolga Rodionoff (Arts)
Axe 3 Créations – Technologies – Imaginaires	Jérôme Dutel (Littérature comparée) Laurent Pottier (Musique)
Axe 4 Créations en tension	Christine Dualé (Littérature américaine) Carole Nosella (Arts)
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 <i>Axes de recherche</i> : Antiquité tardive et chrétienne. Éditions de textes patristiques latins.	Aline Canellis (aline.canellis@univ-st-etienne.fr)
IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI ^e -XIX ^e siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	Delphine Reguig (delphine.reguig@univ-st-etienne.fr)



Qu'est-ce que le Projet ARTS ?

Le projet ARTS (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs) est né de la volonté de l'université de Saint-Étienne de renforcer une **dynamique partagée de recherche et de formation** autour des arts. Cette dynamique réunit des laboratoires de recherche (ECLA, IHRIM, HISOMA, EVS notamment) et des formations en Lettres, Arts et Sciences humaines et s'appuie sur des partenariats et collaborations avec des **écoles d'art** et des **institutions culturelles régionales**.

Fort de ces relations, ARTS peut s'intéresser à de nombreux champs disciplinaires en adoptant des méthodes et des problématiques variées.

Que fait le Projet ARTS ?

- Faciliter les liens institutionnels entre l'UJM et les partenaires comme l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne (ENSASE), l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne (ESADSE), l'École de la Comédie, le Conservatoire National Supérieur de la Musique et de la Danse de Lyon (CNSMD), le Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMC+), le Musée d'Art et d'Industrie et le Musée de la Mine de Saint-Étienne ainsi que la Comédie.
- Aider à l'organisation et au financement d'événements (**rencontres avec des artistes, expositions, workshops**, etc.) en lien avec des structures **culturelles du territoire** (musées et centres d'art, associations, galeries, éditeurs, etc.) et avec les laboratoires de l'université par l'intermédiaire d'un appel à projets.
- Relayer des informations sur des **appels à résidences** ou **bourses** artistiques, ainsi que des **offres d'emploi** ou de **concours**, ou sur le droit d'auteur et le statut des artistes. Son site internet est une plateforme d'information.
- Accroître la visibilité **des associations étudiantes (alt516, etc.)**, ou d'autres **projets d'étudiant.e.s** en lien ou non avec la pédagogie, dans le domaine des arts et de la culture sur notre territoire.

Curieux ? Abonnez-vous !

Siteweb : <https://arts.univ-st-etienne.fr>

Twitter : @projet_arts

Instagram : @projet_arts_fr

Où nous trouver ?

Campus Tréfilerie

77 rue Michelet, 6è étage.

Mail : projet-arts@univ-st-etienne.fr

MENTION LETTRES

Responsable : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

Parcours Lettres modernes

Responsable : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

Le master Lettres parcours lettres modernes vise à former sur deux ans des étudiant-e-s spécialistes en langue et littérature françaises, littérature francophone, littérature comparée, des sources littéraires du Moyen Age au XXI^e siècle, en leur assurant une formation d'excellence.

L'année 2 du Master propose deux options :

- l'option générale « Lettres modernes »
- l'option « Lettres et études culturelles », formation à distance

Les objectifs de la formation visent aux aptitudes suivantes :

- Approfondissement des savoirs dans les domaines de spécialité : littérature française, comparée, francophone, grammaire, linguistique
- Maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère
- Maîtrise des principaux outils théoriques et critiques liés aux études littéraires
- Maîtrise des enjeux des textes littéraires, capacité à en restituer le contexte intellectuel et historique
- Maîtrise de l'histoire des idées
- Savoir articuler les faits de langue et les faits de style selon les époques et les genres
- Compréhension de la langue dans son histoire et dans ses usages sociaux
- Initiation à la culture et aux littératures des pays francophones et de langue européenne
- Formation à la recherche : maîtrise des ressources électroniques et traditionnelles, participation aux séminaires, journées d'étude, colloques organisés par les Centres de recherche stéphanois ou lyonnais.
- Appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines : les études postcoloniales, les études de genre, , l'étude des constructions sociales, historiques et politiques (M2 « Lettres et études culturelles »).

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Être titulaire d'un master 1 de Lettres pour le M2.
- Des étudiants titulaires d'une licence de langue LLCER peuvent être admis dans ce parcours en fonction de leur dossier.

Débouchés

- Concours de l'enseignement (CRPE, CAPES, Agrégation) et de l'éducation (CPE)
- Métiers de l'édition et du livre

- Métiers de la documentation des bibliothèques
- Métiers de la communication et du journalisme
- Métiers de l'action culturelle et économique dans les pays francophones
- Métiers de la formation professionnelle
- Métiers de la recherche (après un doctorat) en langue, littérature française ou comparée
- Métiers liés à la mise en œuvre de politiques publiques (promotion de l'égalité des sexes, lutte contre les discriminations)

M2 à distance « Lettres et études culturelles »

Responsables : Yves Clavaron, Yves.Clavaron@univ-st-etienne.fr et **Stéphane Gougelmann**, stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr

Attention : L'admission en M2 « Lettres et études culturelles », formation à distance, est liée à une condition d'éloignement (résider à plus de 50 km de Saint-Étienne) ou d'activité (exercer une activité professionnelle à temps plein).

Présentation :

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales et les approches écocritiques**, appliquées notamment aux littératures francophones.
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités.
- c) L'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Le programme de cette deuxième année de master se propose d'analyser la littérature française et francophone, en y incluant des corpus dans d'autres langues, au prisme des concepts et des méthodes théoriques issus des études culturelles. Il proposera aux étudiant.e.s de nouvelles approches des textes, et engagera une réflexion critique sur les traditions et les canons constitués. Les questions étudiées dans les différents cours proposés se trouveront à l'intersection des objets des études littéraires et culturelles : les rapports entre littérature et société (notamment la question des révolutions et de leurs effets), le canon et ses contestations, la construction des identités, les manifestations d'interculturalité, les phénomènes de minoration et de diaspora, les problématiques de l'exil et de la migration de retour, les stratégies littéraires de reconfiguration des sociétés révolutionnées et/ou mondialisées...

Master Lettres Parcours Lettres modernes

ANNÉE 1

SEMESTRE 1

M1S1BCC1 Faire un usage avancé des outils numériques dans le cadre de la recherche en Lettres [Usages avancés et spécialisés des outils numériques]

Mettre en œuvre des procédures d'investigation en bibliothèque et sur internet en utilisant les outils actuels de recherche (imprimés et numériques)

UE1 Initiation à la méthodologie de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 1	Coef. 1
Méthodologie Recherche documentaire Mise en route du mémoire		8	Bibliographie critique (auteur-sujet)	Bibliographie critique (auteur-sujet)	Reprise de la bibliographie		

M1S1BCC2 Acquérir les outils et les méthodes de la recherche en langue et littérature françaises, littérature francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

-Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

-Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine des Lettres

UE 2 Séminaires de recherche 3 séminaires sur 5	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Litt. française 1 Littérature médiévale	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	1
Litt. française 2 Littérature du XVIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	1
Litt. française 3 Littérature du XVIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	1
Litt. française 4 Littérature du XVIIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	1
Litt. française 5 Littérature du XXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	1

M1S1BCC3 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en littérature française, francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

-Maîtriser les savoirs historiques, rhétoriques et culturels pour analyser et interpréter des textes littéraires.

-Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

UE 3 Fondamentaux Littérature	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Histoire littéraire M1 MEEF ou Séminaire du Bloc 2	12	12	un écrit	un écrit à rendre en fin de semestre	un oral	3	1
Théorie et critique littéraire (avec M1 MEEF)	12	6	exercice pratique	un écrit 2 h	un oral	3	1
Littérature comparée	12	6	un écrit	un écrit à rendre en fin de semestre	un oral	3	1

M1S1BCC4 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en langue française [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

-Maîtriser les savoirs linguistiques pour analyser et interpréter des textes littéraires.

-Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

UE 4 Fondamentaux Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Grammaire du français moderne	6	6	Écrits en cours de semestre	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Stylistique	6	6	1 écrit 2 h.	1 écrit 2 h.	1 écrit 2 h	2	1
Histoire de la langue française	6	6	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1

M1S1BBC5 Communiquer par oral et par écrit dans une langue étrangère [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, dans une langue étrangère

UE5 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	

SEMESTRE 2

MIS2BCC1 Faire un usage avancé des outils numériques dans le cadre de la recherche en Lettres [Usages avancés et spécialisés des outils numériques]

Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention

UE1 Outils numériques pour la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Outils numériques Recherche documentaire		4	Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)	Travail sur poste (1 h)		1
Théories des médias et de la publication : Humanités numériques (MIC)	12		Écrit 2 h	Écrit	Écrit		2

MIS2BCC2 Acquérir les outils et les méthodes de la recherche en langue et littérature françaises, littérature francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

-Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

-Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine des Lettres

UE2 Séminaires de recherche 3 séminaires sur 5	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Litt. Française 6 Littérature du XIXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	1
Littérature comparée	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	1
Littérature francophone	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	1
Linguistique	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	1
Séminaire transversal	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	3	1

M1S2BBC3**Construire une recherche scientifique autonome sur une problématique en langue et littérature françaises, littérature francophone ou littérature comparée (étape 1) [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]**

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité scientifique.

UE3 Pratiques de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Écriture de recherche : Étape intermédiaire du mémoire : introduction et problématique, plan détaillé, partie rédigée...			Écrit	Écrit	Reprise de l'écrit	7	1
Travail en unité de recherche : suivi d'une journée d'étude ou d'un colloque			Compte rendu	Compte rendu	Reprise du compte rendu	3	1

M1S2BBC4 Construire un projet individuel et une expérience professionnelle dans le domaine des Lettres [Appui à la transformation en contexte professionnel]

- Gérer des contextes professionnels
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles
- Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Stage 2 semaines/ 70 h.			Rapport de stage		Reprise du rapport de stage	4	4
PPP1 Modules insertion professionnelle						2	1

M1S2BBC5 Communiquer par oral et par écrit dans une langue étrangère [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, dans une langue étrangère

UE 5 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant.e.s inscrit.e.s en examen bloqué de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

ANNÉE 2 PARCOURS GENERAL

SEMESTRE 3

M2S3BCC1 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en littérature française, francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

UE1 Tronc commun	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
UE1- I Séminaire spécifique 1	12		- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- reprise de l'écrit	3	1
UE1-II Séminaire spécifique 2	12		- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- reprise de l'écrit	3	1

M2S3BCC2 Approfondir les outils et les méthodes de la recherche en langue et littérature françaises, littérature francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine des Lettres

Les modules I ont lieu au semestre 3, les modules II ont lieu au semestre 4.

UE2-I Séminaires de recherche I 3 séminaires sur 5	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
Litt. française 1 Littérature médiévale	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	2	1
Litt. française 2 Littérature du XVIe	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	2	1
Litt. française 3 Littérature du XVIIe	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	2	1
Litt. française 4 Littérature du XVIIIe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	2	1

Litt. française 5 Littérature du XXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	2	1
UE2- II Séminaires de recherche II 3 séminaires sur 5	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
Litt. française 6 Littérature du XIXe siècle	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	2	1
Littérature comparée	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	2	1
Littérature francophone	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	2	1
Linguistique	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	2	1
Séminaire transversal	12	12	- travail de recherche	- un écrit à rendre en fin de semestre	- un oral	2	1

M2S3BBC3 Communiquer par oral et par écrit dans une langue étrangère [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, dans une langue étrangère

UE3 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
UE3-I Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	1
UE3-II Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	un écrit et/ou un oral Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1h	3	1

M2S3BBC4 Construire un projet individuel et une expérience professionnelle dans le domaine des lettres [Appui à la transformation en contexte professionnel]

Gérer des contextes professionnels

Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles

Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique

Valoriser ses compétences professionnelles et personnelles

UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Stage 2 semaines/ 70 h.			Rapport de stage		Reprise du rapport de stage	4	4
PPP2 Modules insertion professionnelle						2	1

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant.e.s inscrit.e.s en examen bloqué de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

SEMESTRE 4

M2S4BBC Construire une recherche scientifique autonome sur une problématique en langue et littérature françaises, littérature francophone ou littérature comparée (étape 2)

[Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation
- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité scientifique.

Travail de recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects
						30
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche (80 à 100 pages)						

1-Littérature médiévale : M. Radomme

Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. et trad. Michel Zink, Paris, Librairie générale française (« Le Livre de Poche. Lettres gothiques », 4560), 2001.

Voix singulière et attachante, la figure de Rutebeuf est emblématique de l'émergence d'une certaine « subjectivité littéraire » (M. Zink) durant le siècle de saint Louis. Qu'il polémique contre les ordres mendiants dans la Querelle de l'Université, qu'il se lamente sur ses malheurs au long des « poèmes de l'infortune » ou qu'il célèbre la toute-puissance de la Vierge Marie dans le *Miracle de Théophile*, Rutebeuf, le rude ouvrier des mots, compose une œuvre diverse et foisonnante, dans les contrastes de laquelle on devine, d'après l'agencement qu'en ont proposé les copistes médiévaux, la première biographie poétique en langue française.

2-Littérature française XVI^e : Mme Rajchenbach

Initiation à l'édition de textes anciens : éditer *Le Discours de la Court* de Claude Chappuys

Comment établit-on une édition ? Quel état du texte choisir ? Comment le transcrire ? Comment l'accompagner et le commenter ? L'édition de texte soulève des questions épistémologiques et techniques qui engagent la lecture et l'interprétation du texte, d'une part, et son utilisation (support de lecture, support pédagogique...), d'autre part. Il s'agira de se confronter à ce travail de recherche et de transmission, et d'enfiler les habits de l'éditeur scientifique, à partir d'extraits d'un long poème de Claude Chappuys, le *Discours de la Court* (Paris, André Roffet, 1543). Ce texte, qui offre des conseils pour s'introduire et s'élever à la cour de François I^{er}, est aussi l'occasion de réfléchir aux formes de la poésie de cour et constitue en ce sens une forme d'art poétique. Il permet également de s'interroger sur les processus d'établissement des textes canoniques ou de minorisation opérés par l'histoire littéraire. Les étudiantes et étudiants seront ainsi amenés à passer du rôle d'utilisateurs à celui de producteurs scientifiques d'une édition dont ils établiront le texte et élaboreront les outils (introduction, notes, glossaire).

3-Littérature française XVII^e siècle : Mme Reguig

Penser avec Molière en 2022 : *Tartuffe*, *Dom Juan*, *Le Misanthrope*

L'année 2022 voit se multiplier, partout dans le monde, les célébrations du quadricentenaire de la naissance de Molière. Cette frénésie patrimoniale témoigne de la monumentalisation d'un auteur « scolaire » par excellence. L'objet de ce séminaire sera d'essayer de comprendre ce phénomène, sa nature et ses conséquences pour la lecture des textes, notamment en abordant l'œuvre du dramaturge d'une manière dynamique, sans la « réifier » ni la « figer » dans les stéréotypes éculés et hérités. Dans cette perspective, nous nous pencherons sur un ensemble de pièces dont on a pu dire qu'elles formaient la « grande trilogie de l'imposture » (P. Dandrey, *L'Esthétique du ridicule*). À partir de l'étude de ce corpus, nous chercherons à cerner la façon dont la forme comique permet d'élaborer et de formuler une réflexion sur l'homme en société.

N.B. : Les trois pièces ont fait l'objet d'une édition conjointe (G. Couton) en Folio, Gallimard, 2020. Il sera préférable d'utiliser cette version du texte.

4-Littérature française XVIII^e siècle : Mme Bahier-Porte

Diderot critique d'art – Littérature et peinture au XVIII^e siècle

Lorsque Grimm demande à Diderot de rédiger des comptes rendus des Salons, expositions temporaires de tableaux et de sculptures, ce dernier alors pris par l'*Encyclopédie*, accepte sans conviction. Puis il se prend au jeu, devient expert, s'irrite et s'enthousiasme. Sous sa plume, l'art du peintre devient poésie ou magie et la critique d'art, littérature. La lecture des premiers *Salons*, d'une liberté de ton sans égale, permettra d'étudier la naissance de la critique d'art, l'évolution des rapports entre littérature et peinture, la formation du jugement esthétique.

Edition de travail : Diderot, *Salons, 1759-1763. Essais sur la peinture*, Herman, 2007.

En complément : Diderot, *Salons*, éd. Michel Delon, Folio classique, 2008 [anthologie de l'ensemble des *Salons*]

5-Littérature française XX^e siècle : M. Martin-Achard

L'autobiographie au XX^e siècle

Dans ce séminaire, nous étudierons trois textes majeurs du XX^e siècle, *L'Âge d'homme* (1939) de Michel Leiris, *Les Mots* (1964) de Jean-Paul Sartre et *W ou le souvenir d'enfance* (1975) de Georges Perec, qui sont aussi trois façons différentes de problématiser la question de l'autobiographie. Si le temps le permet, nous étudierons les évolutions du genre à partir de 1975, *annus mirabilis* pour l'autobiographie.

Corpus :

Michel Leiris, *L'Âge d'homme* [1939], Paris, Gallimard, « Folio ».

Jean-Paul Sartre, *Les Mots* [1964], Paris, Gallimard, « Folio ».

Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance* [1975], Paris, Gallimard, « L'Imaginaire ».

Les étudiant.es auront lu *L'Âge d'homme* pour la deuxième séance.

Semestres 2 et 4

1-Littérature française XIX^e siècle : M. Roulin

Italie romantiques : art et mémoire, violence et passion.

Le romantisme a redécouvert l'Italie et y a trouvé un espace privilégié pour explorer de nouvelles voies esthétiques. Italie qu'on appréhendera au pluriel, car au début du XIX^e siècle, la péninsule, non unie en une nation, offre une mosaïque de paysages et de cultures, dans laquelle chaque écrivain peut déployer ses thématiques privilégiées. Chateaubriand fait de Rome le lieu d'une méditation élégiaque sur le passage du temps et sur la mort, mais aussi celui de l'origine de l'écriture autobiographique ; il voit dans la baie de Naples l'espace d'un enchantement des sens, sous la menace du Vésuve, comme Nerval ou Lamartine après lui. Stendhal exalte le sublime des paysages des lacs du nord de l'Italie, où règnent la passion amoureuse et la violence, mais aussi le despotisme politique des petites cours aristocratiques. L'Italie est aussi la terre des arts (peinture, musique, architecture) et de la mémoire : la découverte de Pompéi au XVIII^e siècle a ressuscité l'antiquité, offrant une image saisissante du resurgissement du modèle classique et des civilisations disparues, auquel Th. Gautier donne une dimension fantastique. À

travers un choix de récits de voyage, de romans et de nouvelles, on interrogera les imaginaires contrastés que les romantiques ont élaborés de ces Italies.

Textes :

- François-René de Chateaubriand, *Voyage en Italie*, Rivages « Petite bibliothèque ».
- Théophile Gautier, « Arria Marcella » et « Jettatura », dans *Récits fantastiques*, éd. Marc Eigeldinger, GF.
- Alphonse de Lamartine, *Graziella*, éd. Jean-Michel Gardair, Gallimard « Folio ».
- Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, éd. Mariella Di Maio, Gallimard « Folio Classique ».
- Anthologie de textes complémentaires (polycopié) : Extraits de récits de voyages en Italie et de nouvelles (« Vanina Vanini » de Stendhal ; « Octavie » de G. de Nerval).

2-Littérature comparée : M. Clavaron

Le postmodernisme dans le roman européen

La postmodernité – concept attribué au critique d’art Charles Jenks et repris l’année suivante par Jean-François Lyotard dans *La condition postmoderne* (1979) – entend marquer la fin de l’époque moderne sans pour autant être anti-moderne. Le préfixe « post » signifie un dépassement qui intègre le passé, un au-delà comprenant le moderne, mais le complétant par des éléments adaptés à la nouvelle conjoncture sociale. Après la faillite des grands récits idéologiques, qui ont remis en question la notion de progrès, la postmodernité correspond à l’expression d’un individualisme et d’une forme de relativisme, notamment du point de vue de l’esthétique.

La postmodernité se caractérise par une perte des repères et se situe hors de l’empire disciplinaire moderne décrit naguère par Michel Foucault. Quant à la culture postmoderne, elle coïncide avec la réhabilitation du passé, l’engouement pour l’ancien et la réconciliation avec les traditions et le local. Le postmodernisme correspond à une attitude face au monde, mais c’est aussi une esthétique, qui concerne diverses formes artistiques, dont nous aurons à interroger la validité à travers le corpus romanesque proposé d’autant qu’« aucune notion dans la critique d’après guerre n’est aussi discutée que le terme “postmodernisme” » selon Hal Foster (*Art since 1900. Modernism. Antimodernism. Postmodernism*, 2004).

Italo Calvino, *Se una notte d’inverno un viaggiatore* [1979], *Si par une nuit d’hiver un voyageur*, traduction Martin Rueff, Paris, Gallimard, « Folio », 2016.

David Lodge, *Small World* [1984], *Un si petit monde*, traduction Maurice et Yvonne Couturier, Paris, Rivages Poche, « Bibliothèque étrangère », 2014.

Jean Echenoz, *Les Grandes Blondes* [1995], Paris, Éditions de Minuit, 2006.

3- Littératures francophones

Le séminaire de littérature francophone comporte deux parties, mais une seule évaluation est demandée.

A. M. Clavaron (12 h.)

Humain-Animal et littérature postcoloniale africaine

Catastrophes historiques et écologiques, industrialisation du vivant, épizooties, vogue de l’animal familier, découvertes biologiques et éthologiques dessinent une cartographie inédite des rapports entre hommes et bêtes. La reconfiguration voire la remise en cause des frontières entre humanité et animalité

sont au cœur des débats philosophiques, scientifiques, sociaux ou éthiques. En relation avec ce questionnement intellectuel, la création littéraire et artistique contemporaine multiplie les regards, reformule le face-à-face entre l'animal et l'humain.

Nous examinerons les rapports entre humanité et animalité au filtre de la question postcoloniale dans un contexte africain. La mise en relation de l'anthropocentrisme et de l'eurocentrisme permet de remonter au rationalisme et à la théorie des animaux-machines de Descartes qui est – sans doute excessivement – « stigmatisé en ennemi public environnemental numéro 1 » selon le philosophe britannique Timothy Morton.

Patrice Nganang, *Temps de chien*, Le Serpent à plumes, 2001 / *Motifs*, 2003.

Alain Mabanckou, *Mémoires de porc-épic*, Seuil, « Points Roman », 2006.

B- Littérature et Histoire, Mme Lloze

A. Césaire : *Cahier d'un retour au pays natal*

E. Glissant : *Les Indes*

Le cours sera consacré aux liens essentiels dans les littératures dites de la « francophonie » entre écriture littéraire et politique, écriture et Histoire.

Nous aborderons d'abord l'histoire de la colonisation et de la décolonisation (avec pour axe principal, vu les textes au programme, l'esclavage), avant de nous centrer sur la littérature des Antilles et notamment sur l'œuvre majeure et même fondatrice des littératures dites « francophones », celle d'Aimé Césaire : *Cahier d'un retour au pays natal* (Présence africaine).

Nous évoquerons ensuite le recueil de « contre-épopée » (paru ultérieurement, à titre de prolongement, et en jeux d'écho) d'Edouard Glissant : *Les Indes* (extraits fournis pour ce dernier texte sous forme de photocopies).

4-Linguistique : Mme Laferrière

Stéréotypes discursifs

Ce séminaire se propose d'envisager la notion de stéréotypes discursifs attachés aux genres. Y aurait-il un « parler féminin » distinguable d'« un parler masculin » ? Autrement dit le style conversationnel des locuteurs varierait-il selon qu'ils sont de genre féminin ou masculin ?

Il s'agira d'examiner l'état des recherches sur la question, de voir, entre autres, si elles battent en brèche ou confortent certaines idées communes. On pourra également envisager comment la littérature peut prendre ces stéréotypes discursifs comme objets de *réflexion*, c'est-à-dire s'en faire le *reflet* (reconduction, pastiche, caricature) ou bien engager un mouvement *réflexif* critique à l'égard d'un matériau langagier informé par des normes sociales genrées.

5- Séminaire transversal : Mme Lloze (littérature) / Mme Mortamet (sociolinguistique)

Imaginaires culturels et imaginaires linguistiques

La notion d'imaginaire linguistique (Houdebine, 2002) – associée bien sûr à celle d'imaginaire culturel – sera ici le point central de la réflexion proposée dans ce séminaire, déclinée à la fois dans son versant littéraire et dans son versant linguistique. En alliant propos théorique et analyse de corpus, on s'attardera donc à travailler sur les notions d'entre-deux-langues, sur les imaginaires « engagés dans le jeu des langues » (Gauvin), sur leur potentiel créatif, les problématiques identitaires comme les substrats culturels ou les présupposés idéologiques qui les sous-tendent, qu'ils véhiculent ou dont ils peuvent se réclamer, en centrant notamment le regard sur la manière dont le français se métisse, est habité par

d'autres mémoires, d'autres paysages, d'autres rythmes, vibre avec d'autres langues et d'autres alphabets.

L'axe linguistique portera sur l'examen de la variation linguistique et des contacts de langues tels qu'on les rencontre dans la littérature. A l'appui d'une sélection d'œuvres et d'une présentation de notions-clés en sociolinguistique, on discutera de ses déterminants et de ses effets sur les imaginaires linguistiques et les rapports aux langues. On discutera également de sa force glottopolitique et de sa dimension interculturelle. L'ensemble s'appuiera sur des exposés théoriques, des œuvres, mais aussi des discours tenus par des auteurs.

Un programme plus précis (avec corpus) sera donné à la rentrée et plusieurs intervenant.es étranger.es apporteront leur contribution au séminaire.

Déjà prévue (pour une dizaine d'heures environ) : **Meri Torras (littérature comparée/études de genre, Université autonome de Barcelone)**

Séminaires spécifiques M2

Semestre 3 : Séminaire spécifique de l'IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités) 5-6 décembre 2022

"Mort, j'appelle de ta rigueur" : écritures de la mort du Moyen Âge au XXe siècle

La mort, tangible et pourtant insaisissable, est sans doute le mystère le plus impénétrable auquel l'humanité ait jamais été confrontée. Rien d'étonnant donc à ce que la littérature, lieu de réflexion dans tous les sens du terme, s'en soit emparée pour la chanter, la méditer ou la conjurer. Qu'il s'agisse de pleurer le décès d'un être cher, de tirer leçon de la fragilité humaine, de léguer un nom à la mémoire des siècles ou de chercher dans la mort une beauté paradoxale, les expressions littéraires de la mort et du deuil reflètent dans leur diversité la richesse de la relation ambiguë - entre fascination et répulsion - que l'être humain entretient avec l'idée de sa propre fin. Ce séminaire se propose ainsi d'explorer les modalités, les intentions et les enjeux de l'écriture mortuaire dans la littérature en langue française, depuis le Moyen Âge jusqu'au début du XX^e siècle. À la lumière de quelques études de cas, il s'agira en somme de se demander comment, à travers les siècles, la littérature a mis la mort en mots.

Organisation : Thibaut Radomme

Semestre 4 : Séminaire spécifique d'ECLLA (Études sur le contemporain en Littératures, Langues et Arts)

Raté ! Représentations de la création défectueuse

Quelle représentation se fait-on d'une œuvre « ratée » ? Quels critères sont-ils mobilisés pour fonder un tel jugement ?

Pour interroger les appréciations péjoratives formulées à l'endroit de certaines œuvres, nous pourrions nous placer tant du point de vue de leur réception que de leur création.

Du côté de la réception, on pourra se pencher sur la nature des jugements critiques, les arguments invoqués, les motifs qui les fondent ainsi que leurs présupposés et partis pris sous-jacents. Du côté de la création, on pourra interroger la représentation dans les œuvres mêmes de la mauvaise création, qu'elle passe par exemple par la convocation d'un objet symbolisant une « œuvre ratée » ou à la mise en scène

d'un personnage incarnant l'artiste mauvais. C'est aussi par le déploiement d'une conscience réflexive (qu'elle soit métalangagière, métalittéraire ou méta-esthétique...) que certains artistes et écrivains, s'autocommentant, épinglent telle ou telle « faiblesse » de leur propre production, dans un mouvement de distance, critique ou parodique.

Organisation : Aude Laferrière & Frédéric Martin-Achard

Autres cours du M1 Lettres modernes

Littérature comparée : M. Clavaron

Poétiques du récit d'enfance

À la croisée de l'histoire et d'itinéraires individuels, le récit d'enfance constitue un genre où s'esquissent les images mémorielles, où le circule le souvenir de l'enfant (et de l'enfant devenu adulte) qui se fraie ses propres passages. Expérience de la perte et tentative de reconstruction, le récit d'enfance excède les frontières du « sujet autobiographique » pour s'ouvrir à d'autres partages, notamment poétiques. Le cours permettra de mettre en perspective le genre du récit d'enfance avec des genres proches, notamment l'autobiographie. Nous étudierons en particulier les récits de deux auteurs évoquant leur enfance dans les premières années du vingtième siècle, une enfance marquée par l'exil entre Saint-Pétersbourg et Paris (et quelques autres capitales européennes).

Vladimir Nabokov, *Autres Rivages* [1951] trad. Yvonne Davet et Mirèse Akar, Paris, Gallimard, « Folio », 1991.

Nathalie Sarraute, *Enfance* [1983], Paris, Gallimard, « Folio », 1985.

Théorie et critique littéraire (cours mutualisé avec M1 MEEF)

Ce cours propose une typologie des approches critiques, de la deuxième moitié du XIX^e siècle aux approches contemporaines, organisé autour des trois pôles de l'auteur, du contexte, et du texte. Nous verrons de quelle manière chacun des discours critiques abordés tend à privilégier l'un de ces pôles, ce qui nous conduira à poser la question du mode d'adéquation du discours critique à son objet. Ce parcours consacré à la critique a partie liée, en dernière analyse, avec une réflexion sur l'histoire de l'idée de littérature.

Lectures conseillées (une liste de ressources plus étoffée sera proposée au début du semestre) :

Marie-Claude Hubert, Joëlle Gardes Tamine, *Dictionnaire de la critique littéraire*, Armand Colin, 2011.

Michel Jarrety, *La critique littéraire en France. Histoire et méthodes (1800-2000)*, Armand Colin, 2016.

Yves Citton, *Lire, interpréter, actualiser, Pourquoi les études littéraires*, Editions Amsterdam, 2007.

Langue vivante semestres 1 à 4

Allemand, Espagnol, Italien : voir L. 3

Anglais, M. Clerc (s. 1, s. 3), M. Moussart (s. 2, s. 4)

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau B2+ du Cadre Européen attendu.

Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Niveau B2 : UE non compensable.

Certification en langue :

TD préparation à la certification (FCE)

Les étudiants qui désirent approfondir leur maîtrise de l'anglais et préparer une certification (FCE Cambridge) peuvent intégrer un groupe spécifique (niveau B2,

<http://www.cambridgeenglish.org/fr/exams/first/>).

Cette préparation sera faite à travers diverses activités (conversation, expression orale, remédiation grammaticale) et permettra un enrichissement de l'expression personnelle (écrit).

Ce dispositif entre dans le cadre de l'insertion professionnelle et vise la valorisation du CV.

Remédiation grammaire (plusieurs exemplaires en BU):

English Grammar in Use (with answers), Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral (site gratuit) :

<http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

ANNÉE 2 Lettres modernes option « lettres et études culturelles »

L'admission à cette formation en ligne est liée à une condition d'éloignement (résider à plus de 50 km de Saint-Étienne) ou d'activité (exercer une activité professionnelle à temps plein).

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

M2S3BCC1 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en littérature française, francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

UE1 Tronc commun LM	CM	TD	Régime continu	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
UE1-I Séminaire spécifique 1	12		- travail de recherche	- reprise du travail de recherche	3	1
UE1-II Séminaire spécifique 2	12		- travail de recherche	- reprise du travail de recherche	3	1

M2S3BCC2 Identifier les outils méthodologiques de la recherche en Lettres et études culturelles [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

- Maîtriser les savoirs linguistiques et culturels pour analyser et interpréter des textes littéraires
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser l'objet culturel sous l'angle des rapports de pouvoir.
- Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine des Lettres et des études culturelles.

UE2 Outils méthodologiques de la recherche	CM	TD	Régime continu	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
UE2-I Introduction aux études culturelles		6	-exercice écrit	- reprise de l'écrit	2	1
UE2-II Linguistique et études culturelles		6	- exercice écrit	- reprise de l'écrit	2	1

M2S3BCC3

Développer et intégrer les outils théoriques pour analyser les relations entre littérature et histoire, littérature et études de genre [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

- Développer une réflexion critique sur les traditions et les canons constitués.
- Savoir analyser les stratégies littéraires de reconfiguration des sociétés révolutionnées et/ou mondialisées.
- Maîtriser les outils théoriques et épistémologiques de l'histoire des femmes et du genre.
- Analyser les phénomènes sociaux et politiques, nationaux et transnationaux dans la perspective des rapports de pouvoir et de genre.

UE3 Séminaires de recherche I	CM	TD	Régime continu	Seconde chance	Ects 8	Coef. 1
UE3-I Littérature, histoire et société	6	6	- travail de recherche	- reprise du travail de recherche	4	1
UE3-II Études sur le genre	6	6	- travail de recherche	- reprise du travail de recherche	4	1

M2S3BCC4

Développer et intégrer les outils théoriques et les méthodes de la recherche en études francophones et postcoloniales [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

- Développer une réflexion critique sur les traditions et les canons constitués.
- Savoir analyser les stratégies littéraires de reconfiguration des phénomènes d'interculturalité, d'hégémonie, de minoration et de diaspora.
- Savoir analyser les manifestations et les effets de la colonisation dans les représentations littéraires ou artistiques.
- Savoir mobiliser les contextes historiques, anthropologiques et culturels de production et de réception des textes littéraires francophones et étrangers.
- Comprendre les principes de l'écocritique et des questions environnementales et les appliquer à l'analyse textuelle.

UE4 Séminaires de recherche II	CM	TD	Régime continu	Seconde chance	Ects 8	Coef. 1
UE4-I Francophonies	6	6	- travail de recherche	- reprise du travail de recherche	4	1
UE4-II Études postcoloniales et Écocritique	6	6	- travail de recherche	- reprise du travail de recherche	4	1

M2S3BBC5 Communiquer par oral et par écrit dans une langue étrangère [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en langue anglaise
- Maîtriser les savoirs linguistiques et culturels pour analyser et interpréter des textes littéraires en anglais
- Savoir aborder les phénomènes culturalistes en anglais.

UE5 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Anglais <i>Intercultural Issues</i>		12	- travail écrit	- reprise du travail écrit	2	

M2S3BBC6 Construire un projet individuel et une expérience professionnelle dans le domaine des Lettres [Appui à la transformation en contexte professionnel]

- Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique
- Valoriser ses compétences professionnelles et personnelles

UE6 Insertion professionnelle	CM	TD	Régime continu	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
PPP2					2	

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

M3S4BBC Construire une recherche scientifique autonome sur une problématique à l'intersection des objets des études littéraires et culturelles [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation.
- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité scientifique.

Travail de recherche		Ects
	Rédaction et soutenance du mémoire de recherche (80 pages)	30

PRÉSENTATION DES COURS

Séminaire de tronc commun 1 (12 h.)

Le séminaire propose des conférences organisées autour des axes de recherche de l'IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités). La problématique retenue varie chaque année.

ihrim.univ-st-etienne.fr

Séminaire de tronc commun 2 (12 h.)

Le séminaire propose des conférences organisées autour des axes de recherche d'ECLLA (Études du contemporain en Littératures, Langues, Arts). La problématique retenue varie chaque année.

eclla.univ-st-etienne.fr

Introduction aux études culturelles (6 h.) Yves Clavaron

Ce module aura pour objet de définir une spécificité des études culturelles à la française par rapport aux *cultural studies* anglo-saxonnes et aux *Kulturwissenschaften* (« sciences de la culture ») germaniques en passant par la *French Theory* décrite par François Cusset. Les études culturelles seront ensuite mises en perspective avec la méthodologie des sciences humaines et sociales vis-à-vis des phénomènes de mondialisation (notamment la « culture-monde ») et du fait colonial.

Linguistique et études culturelles (6 h.) Aude Laferrière

Ce cours propose d'envisager la notion de stéréotypes discursifs attachés aux genres.

Si, selon certains chercheurs, le style conversationnel des locuteurs varie selon qu'ils sont de genre féminin ou masculin, quelle représentation en donne la littérature ?

Il s'agira, par l'étude d'écrits de nature variée (essais, textes de théâtre, romans, autobiographies...) d'envisager comment la littérature peut prendre ces stéréotypes discursifs comme objets de *réflexion*. En outre, elle peut aussi bien s'en faire le *reflet* (reconduction, pastiche, caricature) qu'engager un mouvement *réflexif* critique à l'égard d'un matériau langagier informé par des normes sociales genrées, révélant des rapports de domination et de soumission.

En mobilisant des outils d'analyse provenant de la linguistique autant que de l'analyse conversationnelle et de la stylistique, il s'agira de voir comment sont représentés ou dénoncés les usages langagiers différenciés.

Littérature, histoire, société (12 h.) Jean-Marie Roulin

Ce cours interroge la capacité de la fiction à proposer des modèles d'intelligibilité de la société, du politique et de l'histoire dans la littérature post-révolutionnaire. 1789 constitue en effet une rupture fondatrice et l'entrée dans une nouvelle ère, où l'aspiration démocratique s'exprime par des révolutions répétées, en France comme dans le monde. Dans cet espace en mutation, la littérature se trouve investie de nouvelles missions ; à travers des dispositifs fictifs incessamment remaniés, elle engage une réflexion socio-historique sur le présent. Les œuvres étudiées dans ce cours ont pour dénominateur commun d'être ce qu'I. Jablonka appelle des « fictions de méthode » : la fiction a une fonction cognitive, elle est un opérateur de connaissance, produisant un raisonnement historique ou politique. Seront abordés, au gré des divers programmes, des œuvres d'auteurs qui ont vécu l'expérience de la Révolution (Chateaubriand,

G. de Staël, Claire de Duras, Sade, etc.), ou qui en pensent les enjeux (Balzac, Hugo, Musset, Malraux, Pierre Michon, etc.).

Le cours vise ainsi un triple objectif. Il s'agit d'abord de donner aux étudiants la maîtrise des notions permettant de penser les reconfigurations opérées par la fiction et de réfléchir aux questions théoriques que posent des approches comme la sociocritique, fondée par Cl. Duchet, les conceptions de philosophes comme P. Ricœur ou J. Rancière, ainsi que celles d'historiens comme H. Whyte, R. Chartier ou F. Hartog. En deuxième lieu, le cours approfondit par l'étude d'œuvres les méthodes de l'analyse littéraire et la connaissance de la littérature et de la culture française, de 1789 à nos jours. Enfin, il engage une réflexion sur les grandes problématiques soulevées par les sociétés révolutionnaires et révolutionnées, comme le bouleversement des identités sociales, l'émigration et le retour, les recompositions sociales, les mutations politiques et religieuses ou la mémoire nationale et l'écriture de l'histoire.

Études sur le genre (12 h.) Stéphane Gougelmann

Qu'est-ce qu'une femme ? Qu'est-ce qu'un homme ? Une différence naturelle ou bien un fait culturel ? Nées aux États-Unis, en particulier dans le champ de recherche sur les femmes, les études de genre (*gender studies*) s'emploient à montrer que les distinctions entre les sexes sont avant tout des inventions sociales, historiquement situées et idéologiquement marquées. Partant, elles proposent de déconstruire les modèles normatifs en faisant apparaître tout ce qui « trouble le genre » (J. Butler) à travers l'auscultation des « lieux » de socialisation où s'opère une répartition des rôles. Elles isolent les phénomènes d'hégémonie, souvent masculine, mais pratiquent aussi l'« intersectionnalité » qui consiste à croiser différents paramètres explicatifs (ethniques, religieux, géographiques, économiques, etc.).

Les œuvres littéraires, en particulier les œuvres narratives, sont propices à rendre lisible un état du social, mais surtout à le mettre à distance, à le penser et à le critiquer. Qu'elles véhiculent ou qu'elles dénoncent les stéréotypes, elles nous permettent de comprendre comment les catégories de genre agissent sur les consciences et, parce qu'elles sont faites de mots, comment les énoncés et la langue façonnent les représentations genrées. Les plus intéressantes d'entre elles vont à rebours d'une conception simpliste qui voudrait que les relations entre sexes se réduisent à des rapports de domination et de ségrégation. Les études de genre appliquées à la littérature nous confrontent à la complexité et nous obligent à la nuance. Après avoir rappelé les grands points méthodologiques mais aussi les débats qui traversent ce champ d'analyse, nous aborderons des cas qui soulèvent la question des femmes et des hommes, du *queer* et des sexualités dans un corpus de textes essentiellement francophones.

Francophonies (12 h.) Évelyne Lloze

Après une évocation de ce que l'on entend par « littératures francophones », et la place minorée qu'elles occupent dans le canon littéraire, nous consacrerons l'essentiel du cours aux liens entre les littératures dites francophones et l'Histoire (qu'il s'agisse de l'Histoire officielle, de l'« insue », selon le terme de Glissant, ou de la mémoire individuelle, culturelle, sociale et politique).

Pour interroger la manière dont l'écrivain.e « francophone » se révèle témoin, mémorialiste et analyste de l'ordre social et politique passé ou actuel, nous aborderons l'histoire de la colonisation et celle de la décolonisation, avant de nous centrer sur la littérature des Antilles et notamment sur l'œuvre majeure et fondatrice (puisqu'elle fut un véritable texte manifeste et porte-drapeau des mouvements de décolonisation) de Césaire : *Cahier d'un retour au pays natal*.

Le texte au programme nous permettra en outre de comprendre la façon dont la mémoire, en littérature, se dit à travers les catégories du lyrique, du tragique et de l'épique.

Études postcoloniales et écocritique (12 h.) Yves Clavaron

Le postcolonialisme et l'écocritique ont émergé à la fin des années quatre-vingt aux États-Unis et dans le monde anglo-saxon et l'un de points communs est leur réception relativement tardive en France, la fin des années 1990. Les études postcoloniales répondent à une double généalogie : l'une littéraire à travers les littératures dites du Commonwealth dont Rushdie réfutait l'existence, l'autre théorique par l'analyse des discours dont Edward Said, s'appuyant sur Michel Foucault, a donné une illustration magistrale dans *L'Orientalisme*. L'écocritique s'inscrit également dans une tradition littéraire, nord-américaine, celle du *nature writing essay* (souvent liée à l'évocation de la *wilderness*) avec des auteurs comme Henry David Thoreau, John Muir, William Burroughs et bien d'autres.

Si le postcolonialisme renvoie à une problématique historique liée au processus de colonisation et à la pérennité de ses effets dans le monde contemporain, l'écocritique a une portée plutôt spatiale et géographique : il s'agit d'étendre la notion de « monde » – traditionnellement rattachée à la sphère sociale – à l'écosphère. Dans leur dimension théorique, postcolonialisme et écocritique possèdent un caractère transdisciplinaire issu des sciences humaines et sociales auxquelles il faut ajouter les sciences du vivant pour la seconde. Les deux domaines visent un centrisme (eurocentrisme, anthropocentrisme) et se veulent non seulement champ de connaissance, mais aussi terrain d'action

L'écocritique et les études postcoloniales ont donc une origine littéraire mais proposent également des outils pour l'étude des textes littéraires. L'institutionnalisation de l'écologie et des questions environnementales comme nouveau paradigme dans la critique littéraire conduit à observer les questions de poétique et la représentation des interactions entre environnement et littérature. De même, le postcolonial entraîne la définition d'une poétique, qui s'élabore souvent à partir des notions d'ethos, de posture ou de scénographie, empruntées à l'analyse du discours, et en lien avec des éléments contextuels, sociaux, historiques et politiques. Après avoir défini les études postcoloniales et l'écocritique, le cours vise à lire un certain nombre de textes littéraires à l'aune des méthodologies postcoloniale et écocritique.

English – Intercultural issues (12 h.) Arnaud Moussart

Culture et contre-culture aux États-Unis

Theodore Roszak (*The Making of a Counter Culture: Reflections on the Technocratic Society and Its Youthful Opposition*, 1969) reste aujourd'hui un théoricien majeur de la contre-culture aux États-Unis. Sa méthode d'investigation, par essence transdisciplinaire, permet de convoquer diverses sources (sociologiques, juridiques, philosophiques, littéraires), véritables « ectoplasmic *Zeitgeists* » (selon son expression), pour se demander dans quelle mesure les signes d'un monde révolu continuent à faire sens dans le monde d'aujourd'hui.

Dans cette traversée des formes, une attention particulière sera accordée :

- à la littérature *Beat*
- à l'anticipation sociale et à la science-fiction post-moderne
- aux textes de la musique contestataire
- au cinéma (du classicisme de John Ford aux cinéastes du Nouvel Hollywood).

Le cours sera donné et évalué en langue anglaise.

Stage M1 semestre 2 et M2 semestre 4 pour Lettres modernes

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Si stage en éducation nationale : minimum 20 heures d'observation de classe ou de participation à la classe.

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou 4 (Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).

Possibilité de faire un stage filé (ex : un jour par semaine notamment pour l'enseignement).

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises, unité de recherche UJM, éducation nationale

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant.e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

Pour les stages hors éducation nationale :

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de la mission pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant.e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

Pour les stages dans l'éducation nationale :

- Présentation des caractéristiques de l'établissement, des niveaux et des classes observés pendant le stage (5 points)
- Présentation d'une séquence observée (série de séances articulées entre elles), de la progression dans laquelle elle s'inscrit (programmes des collèges et des lycées) (5 points).
- Analyse : place et rôle de l'enseignant.e, sa pédagogie et sa conduite de la classe, question de l'autorité et du climat de la classe, comportement des élèves, interactions diverses (5 points).
- Articulation de l'expérience observée avec les savoirs disciplinaires enseignés à l'Université (quels liens ?) ; intérêt du stage pour sa formation et pour son orientation professionnelle (5 points).

Pour ce type de stage, le questionnaire d'évaluation par le tuteur n'est pas utilisé.

L'étudiant.e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent.e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre.

**FICHE D'ÉVALUATION DE LA /DU STAGIAIRE
PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL (hors Éducation Nationale)**

NOM.....Prénom.....

 Adresse.....

 Code postal..... Ville.....

 N° Téléphone permanent.....
 Adresse e-mail.....
 Etablissement d'accueil.....Secteur d'activité.....
 Tutrice/Tuteur établissement d'accueil :

Aux affirmations ci-dessous pertinentes par rapport au stage, vous répondez que vous êtes :		Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Non pertinent
EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA/DU STAGIAIRE						
1	La/le stagiaire s'est intégré-e rapidement à son équipe de travail (disponibilité, bonne volonté...).	<input type="checkbox"/>				
2	La/le stagiaire a su utiliser rapidement les moyens mis à disposition.	<input type="checkbox"/>				
3	La/le stagiaire a rempli avec succès les missions qui lui étaient confiées.	<input type="checkbox"/>				
4	La/le stagiaire a su gérer les urgences	<input type="checkbox"/>				
5	La/le stagiaire a assumé les responsabilités qui lui ont été confiées.	<input type="checkbox"/>				
6	La/le stagiaire a su prendre des initiatives.	<input type="checkbox"/>				
7	La/le stagiaire a été une force de proposition.	<input type="checkbox"/>				
8	La/le stagiaire a su trouver dans l'établissement d'accueil les informations dont il avait besoin pour progresser.	<input type="checkbox"/>				
EVALUATION DE LA COMPÉTENCE DE LA/DU STAGIAIRE						
9	Les connaissances et compétences techniques de la/du stagiaire étaient suffisantes pour les tâches que vous souhaitiez lui confier.	<input type="checkbox"/>				
10	La/le stagiaire a été performant-e dans l'utilisation d'une ou plusieurs langues étrangères.	<input type="checkbox"/>				

Aux affirmations ci-dessous pertinentes par rapport au stage, vous répondez que vous êtes :		Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Non pertinent
EVALUATION DU COMPORTEMENT DE LA/DU STAGIAIRE						
11	La/le stagiaire a respecté les contraintes du service (horaires, code vestimentaire, règlement intérieur...).	<input type="checkbox"/>				
12	La/le stagiaire a su communiquer avec les autres membres du service.	<input type="checkbox"/>				
13	La/le stagiaire a su communiquer avec la hiérarchie de l'établissement d'accueil.	<input type="checkbox"/>				
14	La/le stagiaire a démontré sa volonté et sa capacité à appréhender les contraintes spécifiques liées à l'environnement de l'établissement d'accueil.	<input type="checkbox"/>				

Observations :

Note sur 5 : / 5

↳ Seriez-vous prêt à reprendre un-e stagiaire ? OUI NON

Date :

Nom et signature de la tutrice/ du tuteur établissement d'accueil

Cachet de l'établissement d'accueil :

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES



Dès la rentrée 2020, les étudiants en master de Lettres (Lettres modernes ou Lettres & Arts) auront la possibilité de préparer en double diplôme, le master Humanités numériques de l'Université de Lyon. La formation est proposée conjointement par l'université Lumière Lyon 2, l'Enssib, l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'ENS de Lyon en partenariat avec la Faculté Arts, Lettres, Langues de l'UJM.

Les Humanités numériques, en plein essor dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres, exigent des compétences particulières et l'acquisition de méthodes et d'une culture numérique lesquelles seront à même de diversifier les débouchés professionnels des étudiants.

L'objectif de la mention de master Humanités Numériques est de préparer aux fonctions de niveau cadre qui nécessitent de comprendre de manière technique et critique les données et les documents numériques, les outils qui les produisent, leurs représentations, leurs analyses et leurs usages. Il s'agit d'articuler les problématiques et les méthodes des SHS, de la statistique et de l'informatique, pour élaborer, analyser, interpréter socialement et techniquement des corpus numériques.

À l'issue de cette double formation, les étudiants seront ainsi en mesure de maîtriser différents types de données, de constituer, structurer, exploiter, valoriser un corpus numérique. Il s'agit également de mieux comprendre les enjeux scientifiques, juridiques et sociaux des Humanités numériques et leurs modalités d'application dans le domaine des lettres et de la culture. Les étudiants seront formés à la conduite d'un projet numérique, articulé avec leur master disciplinaire, par la réalisation conjointe d'un stage de 4 à 6 mois (en France ou international) en deuxième année et d'un mémoire.

L'organisation du master (emploi du temps, modes d'évaluation) a été pensée pour permettre de suivre les deux formations, en Lettres et en Humanités numériques. Les cours du master Humanités numériques ont lieu le lundi, le plus souvent à l'ENSSIB.

Débouchés : métiers liés à la production et à la valorisation des données en particulier dans le domaine de la culture, de la médiation de l'information, de l'exploitation de corpus ; chef de projet numérique, ingénieur de recherche... dans les secteurs publics et privés. La poursuite en doctorat est possible.

Pour candidater : il convient de réaliser **une double candidature** via l'application e-candidat à partir du 5 avril

- en master Lettres à l'UJM
- en master Humanités Numériques à Lyon 2 ou à Lyon 3

Plus d'informations :

Voir la présentation du master Humanités numériques : <https://www.univ-lyon2.fr/master-1-humanites-numeriques-1#presentation>

Voir les maquettes du double diplôme de master Lettres et Humanités numériques à l'UJM : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/departements/lettres.html>

Contact : Sabine Loudcher, responsable du master, sabine.loudcher@univ-lyon2.fr
Pour l'UJM : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

MENTION MEEF SECOND DEGRÉ

Parcours Lettres option Lettres modernes

Responsable : Pierre Manen, pierre.manen@univ-st-etienne.fr

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain. L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Des étudiant.e.s d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).

Débouchés

- Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

Pour les non-titulaires du concours :

- Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.
- Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
- Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
- Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
- Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
- Autres possibilités :
 - Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
 - Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
 - Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.
 - Expertise du public enfant/adolescent.

Le concours du CAPES se passe désormais en M2.

Pendant cette année universitaire cohabitent le nouveau M1 MEEF et les anciens M2A et M2B.

Année 2 pour les admis au concours : préparation du master 2 et stage en responsabilité en alternance (mi-temps rémunéré temps plein, avec le statut de fonctionnaire stagiaire)

Année 2 pour les non-admis au concours : préparation du master 2 et du concours du CAPES (avec stage ou contrat d'enseignement de. 6 h.).

Les principes, objectifs et cadres proposés par l'arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » et l'approche par compétences comme cadre de fonctionnement amènent à proposer une organisation du master permettant aux étudiants de percevoir clairement le projet de formation, de faire le lien entre le parcours de formation, les expériences professionnalisantes et les objectifs-métiers, d'opérer des transformations conceptuelles et professionnelles dans un cadre aussi explicite que possible.

Le parcours de formation est organisé autour de blocs de compétences et de temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées. Pour cela des « **Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation** (UE IRS) » sont identifiées. Ces UE IRS proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées **Situation Intégrative Professionnelle** (SIP). Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent. Les UE où seront travaillées les ressources (et en particulier les savoirs) des futurs enseignants sont nommées **UE de structuration des ressources** (UE SR).

Quatre blocs de compétences :

- B1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
- B2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève
- B3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève
- B4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel.

Les blocs 1 et 3 se préparent essentiellement à l'INSPE, les blocs 2 et 4 à l'Université.

Domaines	Compétences associées
Inscription de son action dans le cadre institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • faire partager les valeurs de la République (CC1*) • inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (CC2*) • agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques (CC6*)
Inscription de son action dans son environnement	<ul style="list-style-type: none"> • coopérer au sein d'une équipe (CC10*) • contribuer à l'action de la communauté éducative (CC11*) • coopérer avec les parents d'élèves (CC12*) • coopérer avec les partenaires de l'école (CC13*)
Maîtrise des contenus disciplinaires et de leur didactique	<ul style="list-style-type: none"> • maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (P1*) : <ul style="list-style-type: none"> • maîtrise de l'analyse de la langue française • connaissances approfondies en littérature française • maîtrise des enjeux épistémologiques • maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement (P2*)
Conception et mise en œuvre de son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3*) • organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4*) • évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5*) • connaître les élèves et les processus d'apprentissage (CC3*) • prendre en compte la diversité des élèves (CC4*) • accompagner les élèves dans leur parcours de formation (CC5*)
Conception et mise en œuvre de son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3*) • organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4*) • évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5*) • connaître les élèves et les processus d'apprentissage (CC3*) • prendre en compte la diversité des élèves (CC4*) • accompagner les élèves dans leur parcours de formation (CC5*)
Analyse et adaptation de sa pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CC14*) • conduire un travail de réflexion sur une question professionnelle en relation avec la recherche
Compétences transversales	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la langue française à des fins de communication (CC7*) - Rédiger des rapports, des synthèses, des fiches de lecture... - Exposer, prendre la parole en public - Argumenter, défendre un point de vue • Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier (CC8*) <p>Traitement de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier (CC9*) • Rechercher et sélectionner de l'information ou des ressources (Internet, BDD, centre de documentation, etc.) en fonction de l'usage

* La formation prend appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation dont la liste est établie par l'arrêté du 1er juillet 2013, en particulier les compétences communes à tous les professeurs et

Organisation pratique :

En première année de master, deux profils d'étudiants sont présents : M1 ou M1 AED prépro.

En deuxième année de master, trois profils d'étudiants sont présents : M2 contractuels (M2C), M2 SOPA ou M2 AED prépro.

Profil	Durée de stage
M1	6 semaines = 24 j avec stage filé 1 jour + 2 stages massés
M1 AED prépro	Toute l'année à raison de 6 h. sur 2 jours par semaine
M2 C	33% = 6h pour les professeurs Toute l'année à raison de 6 h sur 2 jours par semaine
M2 SOPA	12 semaines avec stage filé de 4 demi-journées par semaine et 1 stage massé de 2 semaines
M2 AED prépro	En attente

Master 1 :

INSPE lundi matin (toute la journée à partir de la Toussaint) et vendredi
Stage filé le vendredi du 21 novembre 2022 au 24 mars 2023 sur 14 semaines.
2 Stages massés : du 9 au 13 janvier 2023 et du 24 avril au 5 mai 2023.

Master 2 :

M2 : lundi et vendredi en établissement, mercredi à l'INSPE, mardi et jeudi à l'UJM.

M2 SOPA

Stage 1 : stage filé 2 jours par semaine du 7 novembre 2022 au 17 mars 2023 et du 09 mai au 23 juin 2023

Stage 2 : stage massé du 24 avril au 5 mai 2023

Programme d'œuvres pour la première épreuve écrite de la session 2023

-*La Mort du roi Arthur*, édition, traduction et présentation de David F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », n° 31388, 2004.

-Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, «Les Classiques de Poche», 1994

-Charles Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », n° 21026, 2006 (uniquement les contes en prose, p. 171-308)

- Marivaux, *L'Île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'Île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.
- Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.
- Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains », 2007.

Pour la session 2024, seront maintenues les œuvres suivantes :

- Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1994
- Marivaux, *L'Île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'Île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.
- Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.
- Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains », 2007.

Les œuvres du Moyen Âge et du XVII^e siècle seront renouvelées.

MASTER MEEF Parcours Lettres modernes

Année 1

La formation est annualisée et la répartition des cours par semestre est indicative.

Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.

Les blocs ne se compensent pas entre eux. Il faut donc avoir au minimum 10/20 à chaque bloc.

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.1 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s. 2 Culture numérique pour l'exercice du métier		10	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 1 Le parcours de l'élève I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Le parcours de l'élève II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 1 Observation des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		6
	s. 2 Acquisition des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		
	s.1 et s. 2 Corps et voix		10	Portfolio	Portfolio		
<p>SIP : Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.</p>							

Bloc 2 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 24
SR1 Littérature française	s. 1 Problématiques littéraires appliquées au programme Histoire littéraire	12	12	Terminal écrit (dissertation) 4 h.	Ecrit 4 h	Écrit 4 h	6
	Théorie et critique littéraires (cours M Lettres)	12	6	Exercice 2 h	Écrit 2 h	Oral	
	s. 2 Textes au programme 1, 2, 3	18	18	Oral en cours de semestre	Oral	Oral	
SR2 Langue française	s. 1 Histoire de la langue	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	12
	Grammaire	6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
	Français moderne	6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
	Stylistique	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
	s. 2 Histoire de la langue	6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
	Grammaire	6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
Français moderne	6	6	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30			
Stylistique	6	6	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30			
IRS Maîtrise de l'écrit et de l'oral	s. 1 Méthodologie de l'écrit à partir de problématiques littéraires générales	12	6	1 exercice en cours de semestre 1 Terminal (dissertation) 4 h.	Écrit 4 h.	Écrit 4 h.	6
	s. 1 Méthodologie de l'oral	6	12	Un oral ou un écrit en cours de semestre	Oral	Oral	
	s. 2 Méthodologie oral et écrit sur œuvres 1, 2, 3	12	12	Exercices en cours de semestre Terminal (dissertation) 6 h	Écrit 6 h	Écrit 6 h.	
SIP : Concours blancs en littérature (épreuve écrite 1) et en langue (épreuve écrite 2)							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Didactique de la langue	s.1 Didactique de la langue		21	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	s. 2 Savoirs grammaticaux pour l'enseignement secondaire (UJM)	12	12	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h.	
SR2 Didactique de la littérature	s. 2 Didactique de la littérature		21	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
IRS Connaissance et mise en pratique des programmes	s. 1 Approche des programmes par cycles et par compétences		22	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	s. 2 Élaboration de séquences		22	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	Stage			Rapport			4
SIP : Stage et conception d'une séquence à partir de deux documents littéraires et d'une question de langue imposée							

Le stage est obligatoire pour les étudiant.e.s inscrits en régime bloqué sauf s'ils/elles disposent d'un contrat avec le Rectorat et d'une équivalence accordée.

Bloc 4 L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrap age	Ects 12
SR1 Pratique d'une langue vivante	s. 2 Langue vivante (master Lettres)		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1 h	2
SR2 Dévelop pement des ressourc es liées à la productio n d'un mémoire	s. 1 Séminaire de recherche en Lettres (master Lettres)	12	12	Travail de recherche à rendre en fin de semestre	Écrit à rendre en fin de semestre	Oral	5
IRS Gestion et accompa gnement du projet de recherch e	s. 1 et s. 2 Méthodologi e de la recherche en littérature et accompagne ment du mémoire		14 dont 8 au s. 1 avec maste r Lettre s	Étape du mémoire (bibliograp hie, problématiq ue, plan détaillé, chapitre rédigé...)			5
	s. 2 Séminaire de recherche en Lettres (master Lettres <u>sauf séminaire transversal</u>)	12	12	Travail de recherche à rendre en fin de semestre	Écrit à rendre en fin de semestre	Oral	
SIP : Travail intermédiaire sur le mémoire en lien avec les compétences numériques et la LVE							

Programmes M1 MEEF

Cours mutualisés avec M1 Lettres modernes

Bloc 2 L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève

Semestre 1 :

Histoire littéraire I,

Le cours est destiné à établir le contexte historique et littéraire de trois œuvres au programme du CAPES qui seront étudiées au semestre 2.

[4 CM 4 TD pour chaque auteur]

Semestre 1 :

Grammaire du français moderne, Mme Laferrière

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/ CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Pour ce faire, seront proposés des sujets-types sur des textes littéraires (tous genres, du XVI^e siècle au XXI^e siècle). Le travail, formaté sur le modèle de l'épreuve, reposera sur différents types d'analyses : orthographiques, morphologiques, lexicologiques et morphosyntaxiques.

Bibliographie indicative :

CALAS Frédéric, ROSSI-GENSANE Nathalie, *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses, 2011.

GRIFFET Anne (coord.), *CAPES de lettres. Méthodologie, épreuves écrites et orales*, Paris, Ellipses, 2019.

LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Nathan Université, 2000.

MAINGUENEAU Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2012.

MERCIER-LECA Florence, *35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2^{ème} édition, 2010.

NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 (4^{ème} édition).

Stylistique Mme Laferrière

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Des études stylistiques, sur le modèle de sujets-types, seront proposées, sur des textes littéraires d'époques et de genres variés. Ces études méthodiques du style littéraire mobiliseront des notions issues de différents domaines d'analyse : linguistique, poétique, rhétorique.

Bibliographie

CALAS Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015.

FROMILHAGUE Catherine et SANCIER-CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991.

HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.

MOREL Mary-Annick, PETIOT Geneviève, ELUERD Roland, *La stylistique aux concours*, Paris, Honoré Champion, 2000.

NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

Histoire de la langue française, M. Manen

Ce cours, organisé de façon à compléter la préparation des étudiants du Master MEEF aux concours du CAPES / CAFEP, doit aussi permettre aux étudiants du Master lettres une étude de l'histoire de la langue française : l'histoire interne du français – appréhendée lors des cours de Langue médiévale (L2) et d'Histoire de la langue (L3) – sera menée jusqu'à la période contemporaine.

Bibliographie indicative :

G. JOLY, *Précis de phonétique historique du français*, A. Colin, 1995. G. ZINK, *Phonétique historique du français*, P.U.F., 3e éd.1991.

G. JOLY, *Précis d'ancien français*, Paris, Armand Colin, 1998.

G. RAYNAUD de LAGE, *Introduction à l'ancien français*, S.E.D.E.S, nouvelle éd. par G. Hasenohr, 1990, 2e éd. 1993.

R. GUILLOT, *L'Épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.

N. FOURNIER, *La Grammaire du français classique*, Belin sup., « Lettres », 2002.

Semestres 1 et 2 Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel

Voir les séminaires de recherche du bloc 2 Master Lettres.

Cours spécifiques master MEEF

Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE SR1

Contexte : système éducatif

s. 1 : L'enseignant dans l'établissement

6 CM 8 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

s. 2 Culture numérique pour l'exercice du métier

10 TD (2 groupes/4 disciplines)

Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.

UE SR2

Connaissance du métier

s. 1 : Le parcours de l'élève 1

2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.

s. 2 : Le parcours de l'élève 2

2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

UE IRS

Exercice du métier : mise en pratique

s. 1 : Observation des gestes professionnels

15 TD (2 groupes/4 disciplines)

Typologie des gestes professionnels. L'instauration de l'autorité. La relation enseignants/élèves. Les rituels, les sanctions. La construction de projets y compris interdisciplinaires au sein de TD mutualisés pour 2 disciplines en lien avec le stage.

s. 2 : Acquisition des gestes professionnels

15 TD (4 groupes : un par discipline)

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 1 et s. 2 : Corps et voix

10 TD (2 groupes/4 disciplines)

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

Bloc 2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève

SR1 Littérature française

Semestre 1

voir cours du master Lettres : Théorie et critique littéraire

Semestre 2

Cours sur auteurs

Ce cours prépare à l'épreuve écrite n°1, épreuve disciplinaire (dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme).

Nouveaux textes au programme :

Auteur XVI^e siècle,

Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, «Les Classiques de Poche», 1994.

Auteur XX^e siècle, M. Dupois, Mme Lloze, M. Majorel

Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains», 2007.

Textes maintenus pour la session 2024 :

Auteur XVIII^e siècle, Mme Nicolas (catherine.nicolas@univ-lyon1.fr)

Marivaux, *L'Île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'Île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.

Auteur XIX^e siècle,

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.

SR2 Langue française

s. 1 Voir les cours mutualisés avec le master Lettres : Grammaire du français moderne, Stylistique, Histoire de la langue française.

s. 2 Grammaire du français moderne, M. Martin-Achard

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/ CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Pour ce faire, seront proposés des sujets-types sur des textes littéraires (tous genres, du XVI^e siècle au XXI^e siècle). Le travail, formaté sur le modèle de l'épreuve, reposera sur différents types d'analyses : orthographiques, morphologiques, lexicologiques et morphosyntaxiques.

Bibliographie indicative :

CALAS Frédéric, ROSSI-GENSANE Nathalie, *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses, 2011.

GRIFFET Anne (coord.), *CAPES de lettres. Méthodologie, épreuves écrites et orales*, Paris, Ellipses, 2019.

LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Nathan Université, 2000.

MAINGUENEAU Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2012.

MERCIER-LECA Florence, *35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2^{ème} édition, 2010.

NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 (4^{ème} édition).

s. 2 Stylistique, M. Martin-Achard

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/ CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Des études stylistiques, sur le modèle de sujets-types, seront proposées, sur des textes littéraires d'époques et de genres variés. Ces études méthodiques du style littéraire mobiliseront des notions issues de différents domaines d'analyse : linguistique, poétique, rhétorique.

Bibliographie :

Calas Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015.

Fromilhague Catherine et Sancier-Chateau Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991.

Herschberg-Pierrot Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.

Morel Mary-Annick, Petiot Geneviève, Eluerd Roland, *La stylistique aux concours*, Paris, Honoré Champion, 2000.

Narjoux Cécile, Bertrand Olivier, Gautier Antoine, Susini Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

s. 2 Histoire de la langue française, M. Manen

Ce cours, organisé de façon à compléter la préparation des étudiants du Master MEEF aux concours du CAPES / CAFEP, doit aussi permettre aux étudiants du Master lettres une étude de l'histoire de la langue française qui sera abordée d'un point de vue externe.

Bibliographie indicative :

N. CATACH, *Histoire de l'orthographe française*, éd. posthume, réalisée par Renée Honvault, avec la collaboration de Irène Rosier-Catach, Paris, Honoré Champion, 2001.

J. CHAURAND dir., *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 1999.

J. CHAURAND,

- *Histoire de la langue française*, Paris, PUF, « Que sais-je », 1969.
- « La "qualité de la langue" au moyen âge », *La qualité de la langue, le cas du français*, textes réunis par J-M. Eloy, Paris, Champion, 1995, pp. 25-35.

M. HUCHON, *Histoire de la langue française*, Le Livre de Poche, 2002.

Ch. MARCHELLO-NIZIA, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan université, « Fac linguistique », 1997.

J. PICOCHÉ et Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan, 5^e édition revue et corrigée, 1998.

IRS Maîtrise de l'écrit et de l'oral

s. 1 Méthodologie de l'écrit -

Ce cours préparera à l'épreuve de dissertation sur œuvre ainsi qu'à l'épreuve disciplinaire appliquée du Capes de Lettres, en se concentrant sur les questions de méthodologie (analyse du sujet, construction du plan, etc.) et les techniques rédactionnelles, tout en proposant un approfondissement des connaissances concernant les questions et problématiques littéraires les plus fondamentales (notamment autour et à partir des œuvres au programme).

s. 1 Méthodologie de l'oral –

Ce cours prépare à la « Leçon » - première épreuve orale d'admission du Capes de Lettres. Il a pour objectif de renforcer et d'approfondir la maîtrise des outils méthodologiques et théoriques indispensables à l'analyse des textes et des documents, notamment iconographiques, qui y sont associés. Nous étudierons une sélection de textes du xvi^e au xxi^e siècle, représentatifs de tous les genres : poésie, roman, théâtre, prose d'idées et autobiographie.

s. 2 Méthodologie de l'écrit et de l'oral sur œuvres au programme –

En synergie avec le cours sur les œuvres au programme, ce cours se concentre sur les aspects méthodologiques de la première épreuve écrite d'admissibilité. Il s'agira en particulier d'approfondir des questions critiques ou théoriques spécifiques (oral) et de travailler sur des sujets de dissertation (écrit) portant sur ces œuvres.

Bloc 3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève

UE SR1 :

Didactique de la langue

s. 1 Didactique de la langue, Mme Garrel

Démarches, outils et dispositifs d'enseignement de la langue française au collège et au lycée.

Le cours présente les enjeux et les modalités de l'étude de la langue au collège et au lycée, en lien avec l'apprentissage continué de la lecture, de l'écriture, et du langage oral. Il vise une première appropriation

des progressions et des activités prescrites par les programmes, en lien avec les acquis de la recherche en didactique de la grammaire, de l'orthographe et du lexique.

s. 2 Savoirs grammaticaux pour l'enseignement secondaire (UJM)

Ce cours propose de réfléchir à la manière de mobiliser les connaissances grammaticales des élèves au service de leur analyse des textes littéraires. Pour ce faire, ce sont des textes de genres et de périodes variés qui seront étudiés à partir des « outils de la langue », pour élaborer des séances destinées à des classes de collège et de lycée.

UE SR2

Didactique de la littérature

s. 2 Didactique de la littérature M. Pontvianne

Démarches, outils et dispositifs d'enseignement de la littérature au collège et au lycée

Le cours fonde une réflexion sur les enjeux de la littérature comme objet d'enseignement, à la lumière de la recherche en didactique de la lecture et de l'écriture (obstacles, contraintes, progressions, leviers). Il met en perspective des connaissances générales sur les genres littéraires et un panorama des dispositifs d'enseignement prescrits et recommandés, avec une réflexion sur leurs conditions de pertinence. La contribution de l'enseignement littéraire à l'histoire des arts est également abordée, conformément aux programmes.

UE IRS

Connaissance et mise en pratique des programmes

s. 1 Approche des programmes par cycles et par compétences M. Hugonnet, M. Pontvianne

Connaissance des programmes articulée à l'analyse de documents d'enseignants

s. 2 Élaboration de séquences M. Hugonnet, M. Pontvianne

Élaboration de séquences de collège et de lycée à partir de documents fournis, didactique de l'écrit et de l'oral et évaluation

Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel
--

UE SR1 Pratique d'une langue vivante

Voir cours mutualisés. Le cours n'est obligatoire qu'au second semestre, mais il est conseillé de le suivre dès le premier.

UE SR2 Développement des ressources liées à la production d'un mémoire

Séminaire de recherche au semestre 1 (cf. Master Lettres)

IRS Gestion et accompagnement du projet de recherche

Méthodologie de la recherche en littérature et accompagnement du mémoire au s. 1 et au s. 2

Séminaire de recherche au semestre 2 (cf. Master Lettres)

Master M2 MEEF Lettres

L'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative.

Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.

Les blocs ne se compensent pas entre eux.

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		C M	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.3-4 L'enseignant dans l'établissement	6	8 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		3
	s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier		6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 3 L'élève dans l'établissement I	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		3
	s. 4 L'élève dans l'établissement II	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 4 Préparation à l'épreuve orale 2		4 (2 gr.) 12 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		6
	s.3-4 Analyse de pratiques		10 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s. 3-4 Acquisition des gestes professionnels		10 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s.3-4 Corps et voix		8 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
<p>SIP : Portfolio : Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage. Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année. 5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.</p>							

Bloc 2 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Littérature française	s. 3 Textes au programme 4, 5, 6	14	12	Évalué en IRS			
SR2 Langue française	s. 3 Grammaire Français moderne et stylistique	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h 30	Écrit 2 h 30	3
	s. 4 Grammaire Français moderne et stylistique	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h 30	Écrit 2 h 30	
IRS Perfectionnement des méthodologies de l'écrit	s. 3 Méthodologie écrite sur textes 4, 5, 6	15	15	Dissertation 6 h	Écrit 6 h	Écrit 6 h.	5
Stage							4
SIP : Concours blancs en littérature (épreuve écrite 1) et en langue (épreuve écrite 2)							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		C M	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrap age	Ects 24
SR1 Conception de séquences	s.3 Savoirs littéraires pour l'enseignement secondaire (UJM)	12	12	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	s. 3-4 Concevoir son enseignement par séquences		10	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	
SR2 Didactique de l'image	s. 3-4 Didactique de l'image, histoire des arts et partenariat culturel. + Pédagogie du projet		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
IRS Concevoir une séquence d'enseigne ment pour la classe et le concours	s. 3 Les principes d'organisation d'une séance		10	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	8
	s. 4 Élaboration d'une séance en Lettres modernes Préparation épreuve orale 1		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	
	Stage			Rapport			12
SIP : Stage et conception d'une séquence à partir de deux documents littéraires et d'une question de langue imposée							

Bloc 4 L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Pratique d'une langue vivante	s. 3 Langue vivante (master Lettres)		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1 h	2
SR2 Structura tion de ressource s liées à la recherche	s. 4 Articulation recherche et enseignement en litt. française : le rapport texte et image (épreuve orale 1)	12	20 (col les)	Oral	Oral	Oral	1
IRS Mémoire et valorisati on des travaux de recherche	s. 3 Mémoire et soutenance			Rédaction du mémoire et soutenance			8
	s. 3 Accompagnement méthodologique du mémoire		6				
	s. 4 Valorisation du parcours de recherche (épreuve orale 2)		6				
	s. 3 Articulation recherche et enseignement en langue française		18	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	1
SIP : Mémoire et soutenance							

Programmes M2 MEEF

Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE SR1

Contexte : système éducatif

s. 3-4 : L'enseignant dans l'établissement

6 CM 8 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Se former dans et par le collectif professionnel. Les établissements REP et REP +. Les partenaires de l'école. Le lien primaire/collège, collège/lycée.

s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier

6 TD (2 groupes/4 disciplines)

Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information, niveau 2

UE SR2

Connaissance du métier

s. 3 : L'élève dans l'établissement 1

2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

La psychologie des adolescents, les conduites à risque. L'école inclusive : les élèves à besoin particulier, Dys et allophones, hauts potentiels... Le décrochage scolaire et la prévention de l'illettrisme.

s. 4 : Le parcours de l'élève 2

2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité des publics.

UE IRS

Exercice du métier : mise en pratique

s. 4 : Préparation de l'épreuve orale 2

4 TD x 2 gr. : Découverte des attendus de l'épreuve et des attentes des jurys

12 TD x 4 gr (un par discipline) : Entraînement à l'aide de situations type concours

s. 3-4 : Analyse de pratiques

10 TD (2 groupes/4 disciplines)

Accompagnement pluridisciplinaire de l'étudiant M2C ou M2S, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle, étude de cas proposées par les formateurs ou les étudiants

s. 3-4 : Acquisition des gestes professionnels

10 TD (4 groupes : un par discipline)

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant M2C ou M2S, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 3-4 : Corps et voix

8 TD (2 groupes/4 disciplines)

Gestion de la classe (niveau 2), en lien avec les conditions de stage, M2C ou M2S.

Bloc 2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève
--

SR1 Littérature française

Semestre 3

Cours sur auteurs

Ce cours prépare à l'épreuve écrite n°1, épreuve disciplinaire (dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme)

Nouveaux textes au programme :

Auteur XVI^e siècle,

Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, «Les Classiques de Poche», 1994.

Auteur XX^e siècle,

Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains», 2007.

Textes maintenus pour la session 2023 (cours déjà donnés en 2021-22)

Auteur Moyen Âge

La Mort du roi Arthur, édition, traduction et présentation de David F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », n° 31388, 2004.

Auteur XVII^e siècle

Charles Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », n° 21026, 2006 (uniquement les contes en prose, p. 171-308)

Auteur XVIII^e siècle

Marivaux, *L'Île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'Île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.

Auteur XIX^e siècle

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.

SR2 Langue française

s. 3 Grammaire du français moderne et stylistique, M

s. 4 Grammaire du français moderne et stylistique, M

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/ CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Pour ce faire, seront proposés des sujets-types sur des textes littéraires (tous genres, du XVI^e siècle au XXI^e siècle). Le travail, formaté sur le modèle de l'épreuve, reposera sur différents types d'analyses : orthographiques, morphologiques, lexicologiques et morphosyntaxiques.

Bibliographie indicative :

CALAS Frédéric, ROSSI-GENSANE Nathalie, *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses, 2011.

GRIFFET Anne (coord.), *CAPES de lettres. Méthodologie, épreuves écrites et orales*, Paris, Ellipses, 2019.

LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Nathan Université, 2000.

MAINGUENEAU Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2012.
MERCIER-LECA Florence, *35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2^{ème} édition, 2010.
NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.
RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 (4^{ème} édition).

Des études stylistiques, sur le modèle de sujets-types, seront proposées, sur des textes littéraires d'époques et de genres variés. Ces études méthodiques du style littéraire mobiliseront des notions issues de différents domaines d'analyse : linguistique, poétique, rhétorique.

Bibliographie :

Calas Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015.
Fromilhague Catherine et Sancier-Chateau Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991.
Herschberg-Pierrot Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.
Morel Mary-Annick, Petiot Geneviève, Eluerd Roland, *La stylistique aux concours*, Paris, Honoré Champion, 2000.
Narjoux Cécile, Bertrand Olivier, Gautier Antoine, Susini Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

IRS Perfectionnement des méthodologies de l'écrit

s. 3 Méthodologie de l'écrit et de l'oral sur œuvres au programme (cf. SR1)

En synergie avec le cours sur les œuvres au programme, ce cours se concentre sur les aspects méthodologiques de la première épreuve écrite d'admissibilité. Il s'agira en particulier d'approfondir des questions critiques ou théoriques spécifiques (oral) et de travailler sur des sujets de dissertation (écrit) portant sur ces œuvres.

Bloc 3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève
--

SR1 Conception de séquences :

s. 3 Savoirs littéraires pour l'enseignement secondaire (24 h) - Mme Garrel et M. Hugonnet

Ce séminaire vise à répondre à la question « quel(s) savoir(s) pour quelle(s) séquence(s) ? » En nous appuyant sur les programmes de français des classes de collège et de lycée, nous verrons quelles sont les connaissances que le professeur doit mobiliser en amont pour rendre pertinents la progression du cours, le choix des textes, les axes d'étude et la sélection des repères culturels nécessaires à la compréhension des œuvres choisies. Dans ce séminaire, deux objets d'étude sont abordés.

1/ « le roman et le récit » (objet d'étude au collège et au lycée) : le récit réaliste et naturaliste.
La question sera envisagée à partir de la notion de vérité, sous l'angle idéologique (quelle est la vérité réaliste ?) et poétique (comment rendre compte de la vérité ?). Mme Garrel

Bibliographie indicative :

- David Baguley, *Le Naturalisme et ses genres*, Paris, Nathan, 1995.
- Colette Becker, *Le Réalisme et le naturalisme*, Paris, A. Colin, « lettres sup' », 1991.
- Guy de Maupassant, « Le Roman », dans *Pierre et Jean* (1887), éd. de poche.
- Éléonore Reverzy, *Réalisme et naturalisme*, anthologie, Paris, GF, « Étonnants classiques », 2002.
- Sylvie Thorel-Cailleteau, *Réalisme et naturalisme*, Paris, Hachette supérieur, « Les fondamentaux », 1998.
- Émile Zola, *Le Roman naturaliste*, anthologie établie par H. Mitterand, Paris, Livre de poche, 2000.

2/ « La littérature d'idées » (classes de troisième, seconde et première). M. Hugonnet

Les programmes scolaires insistent beaucoup sur les différentes formes d'argumentation, tant dans les corpus étudiés que dans les exercices demandés aux élèves. Le genre de l'essai paraît plus difficilement abordable que l'apologue ou le dialogue argumentatif. Comment étudier ce genre ? Quelle rhétorique particulière utilise-t-il ? Comment le définir ? Quels sont les types d'essai qui peuvent être lus par des élèves de lycée ?

Bibliographie indicative (il est fortement souhaitable que les étudiants aient lu les œuvres du programme de 1^{ère}, marquées d'un astérisque) :

- * Rabelais, *Gargantua*.
- * La Bruyère, *Les Caractères*.
- Pascal, *Les Pensées*, édition Ph. Sellier, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- Montaigne, *Les Essais*, édition E. Naya, D. Reguig, A. Tarrête, Paris, Folio, Gallimard, 2009.
- Pierre Glaudes et Jean-François Louette, *L'Essai*, Armand Colin, « lettres sup' », 1999.
- T. W. Adorno, « L'essai comme forme », in *Notes sur la littérature*, Paris, 1999.
- J. Gardes-Tamine, M.-Cl. Hubert, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, 1996.

3) « Enseigner la mythologie » (classes de collège). M. Hugonnet

Les programmes de collège font la part belle à la littérature antique, que ce soit en tant que telle ou dans le cadre de réécritures « modernes » ou de références intertextuelles. Comment s'appropriier ce matériau afin de sortir d'une dynamique purement narrative ?

Bibliographie indicative :

- Homère, *L'Illiade, L'Odyssée* [lecture possible dans Hélène Monsacré, *Tout Homère*, Paris, Les Belles Lettres-Albain Michel, 2019].
- Virgile, *L'Énéide*.
- Ovide, *Les Métamorphoses*.
- Jacqueline de Romilly, *Pourquoi la Grèce ?*, Paris, 1992.
- Paul Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris, 1983.
- Jean-Paul Vernant, *Entre mythe et politique*, Paris, 1996.

s.3-4 Concevoir son enseignement par séquences (10 h) - M. Hugonnet, M. Pontvianne

Comprendre les principes d'élaboration de séquences pédagogiques ainsi que leur articulation au sein d'un projet pédagogique annuel cohérent.

SR2 Didactique de l'image - Mme Garrel

s. 3-4 Didactique de l'image, histoire des arts et partenariat culturel + Pédagogie du projet (18 h)

Le cours présente les modalités ainsi que les enjeux de l'analyse de l'image et de l'histoire des arts au sein des programmes de collège et de lycée. Il permet à l'étudiant de s'approprier les fondamentaux de l'analyse de l'image fixe ou mobile et les principes didactiques liés à ces enseignements. Le partenariat avec la Cinémathèque de Saint-Étienne permettra d'aborder la question de l'audiodescription.

IRS Concevoir une séquence d'enseignement pour la classe et le concours

s. 3 Les principes d'organisation d'une séance (10 h) - M. Hugonnet, M. Pontvianne

Apprendre quels sont les invariants et variants de l'organisation des séances au sein des séquences ainsi que les différentes étapes qu'elles contiennent.

s. 4 Élaboration d'une séance en Lettres modernes Préparation épreuve orale 1 (18 h) - M. Hugonnet, M. Pontvianne

Préparation spécifique à la leçon du CAPES, option « Lettres Modernes ».

Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel
--

UE SR1 s. 3 Pratique d'une langue vivante

Voir cours mutualisés

UE SR2 Structuration de ressources liées à la recherche

s. 4 Le rapport texte et image : préparation à l'épreuve orale 1

CM (12 h) :

TD (20 h) : Colles d'entraînement à l'épreuve orale 1

IRS Mémoire et valorisation des travaux de recherche

Rédaction du mémoire et soutenance fin s. 3

s. 3 Accompagnement méthodologique du mémoire (6 h)

s. 4 Valorisation du parcours de recherche : préparation à l'épreuve orale 2 (6 h)

s. 3 Articulation recherche et enseignement en langue française (18 h), M. Manen

Mémoire et directions de recherche

Mention Lettres, parcours Lettres modernes ; Mention MEEF, parcours Lettres

L'étudiant.e choisit une directrice ou un directeur de recherche parmi les maître.sse.s de conférences et les professeur.e.s du département de Lettres en fonction de la spécialité de son mémoire.

Littérature française

Christelle Bahier-Porte (PR) : Littérature française du XVIII^e siècle, édition critique.

Stéphane Gougelmann (MCF) : Littérature française du second XIX^e siècle, réalisme, études de genre, littérature de l'intime.

Morgane Kieffer (MCF) : Littérature française des XX^e-XXI^e siècles.

Aude Laferrière (MCF) : Littérature française des XX^e-XXI^e siècles.

Evelyne Lloze (PR) : Littérature française des XX^e-XXI^e siècles, Francophonie, poésie.

Frédéric Martin-Achard (MCF) : Littérature française des XX^e-XXI^e siècles.

Élise Rajchenbach (MCF) : Littérature française du XVI^e siècle, histoire du livre et de l'édition, littérature et médecine à la Renaissance, édition de textes.

Thibaut Radomme (MCF) : Littérature médiévale ; réception de la littérature antique dans la littérature médiévale ; réception de la littérature médiévale dans la littérature moderne et contemporaine

Delphine Reguig (PR) : Littérature française du XVII^e siècle, histoire des idées, poétique, édition critique.

Jean-Marie Roulin (PR) : Littérature française du XIX^e siècle.

Littérature comparée

Yves Clavaron (PR) : XX^e-XXI^e siècles, roman, géographie littéraire, écocritique, études postcoloniales.

Zoé Schweitzer (MCF HDR) : XVI^e-XVIII^e siècles, tragédie, théâtre contemporain, mythe et littérature, réécritures.

Langue française, sciences du langage

Aude Laferrière (MCF) : Grammaire (de la phrase et du texte); analyse conversationnelle; étude des discours rapportés, des pratiques intertextuelles (citation, parodie, pastiche), de l'humour littéraire.

Pierre Manen (MCF) : Langue médiévale, orthographe.

Frédéric Martin-Achard (MCF) : Stylistique de la prose contemporaine.

Jean-Christophe Pitavy (MCF) : Linguistique.

Langues et littératures de l'Antiquité

Aline Canellis (PR) : Langue, littérature et civilisation latines.

Sandrine Coin-Longeray (MCF) : Langue, littérature et civilisation grecques.

Florence Garambois (MCF HDR) : Langue, littérature et civilisation latines.

Stavroula Kefallonitis (MCF) : Langue, littérature et civilisation grecques.

Le mémoire est fait sur deux ans. À la fin de chaque semestre, un travail est soumis à évaluation, sauf en MEEF où l'évaluation est globale en fin de M2.

Semestre 1 : dépôt du sujet auprès de Mme Compeau (Lettres, Lettres et Arts) ou de Mme Granger (MEEF) après accord et signature de la directrice ou du directeur de recherche au plus tard le 1^{er} novembre.

Méthodologie du mémoire (8 h).

Rendu en fin de semestre à la directrice ou au directeur de mémoire d'une bibliographie sur l'auteur.e (les auteur.e.s) et le sujet traité.

Semestre 2 :

Outils numériques et recherche documentaire (4 h sur poste) : Mme Canellis

L'atelier de 4 h (3 h de recherche + environ 1 h d'évaluation) se présente comme une initiation à l'Open Edition à la faveur de recherches sur Hypothese.org et HAL.SHS. L'évaluation est une sorte de compte rendu de recherches, illustré, argumenté et critique.

Travail en unité de recherche : suivi d'une journée d'étude ou d'un colloque (compte rendu à rendre à la directrice ou au directeur de recherche).

Écriture de recherche (travail à rendre à la directrice ou au directeur de recherche)

Rédaction d'un article et/ou constitution d'un dossier portant sur le sujet de mémoire (plan détaillé, problématique, bibliographie).

Séminaire 4 :

Fin du mémoire (80-100 pages) et soutenance devant un jury comportant au moins un.e enseignant.e HDR.

Mention MEEF, second degré, parcours Lettres

Le mémoire (50/60 pages environ) est noté en deux fois, en fin de M1 puis en fin de semestre 3 (soutenance).

Pour pouvoir se consacrer entièrement à la préparation du concours, les étudiant.e.s doivent avoir achevé et soutenu leur mémoire **à la fin du semestre 3 du M2.**

Un accompagnement méthodologique à la recherche est apporté du semestre 1 au semestre 3 (6 h x 3).

Texte réglementaire :

Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Article 18 :

Dans le cadre du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance.

Le choix du sujet du mémoire de recherche, dans le respect du cadrage national, peut se faire dans trois domaines.

- Sujet principalement **disciplinaire** dans lequel le lien avec la pratique d'enseignement se fait au niveau de l'approfondissement des programmes scolaires.
- Sujet de nature **didactique** fondé sur une analyse réflexive et un travail scientifique en didactique.
- Sujet portant sur un thème lié aux **sciences de l'éducation**.

CAPES Section lettres, option lettres modernes

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

A – Épreuves d'admissibilité

1° Épreuve écrite disciplinaire.

Dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme. Le programme est composé de six œuvres. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Au titre de la même session, le sujet est commun avec l'épreuve écrite disciplinaire prévue au A du I pour les lettres classiques.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Épreuve écrite disciplinaire appliquée.

Un corpus comprenant deux textes littéraires, appartenant à deux siècles différents, de la Renaissance à nos jours, et divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.) est proposé au candidat. Le corpus est assorti d'un sujet imposant, dans un premier temps, l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales et, dans un second temps, l'étude stylistique de tout ou partie de l'un des deux textes littéraires.

Prenant appui sur l'analyse de l'ensemble du corpus, le candidat traite le sujet en se fondant sur ses savoirs grammaticaux et stylistiques. Il en propose ensuite un traitement didactique dans une séquence pédagogique.

Durée : cinq heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : cinq heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B – Épreuves d'admission

1° Épreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Le candidat a le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury pour la conception d'une séance d'enseignement :

1. Lettres modernes.
2. Cinéma.
3. Théâtre.
4. Latin pour lettres modernes.
5. Français langue étrangère et français langue seconde.

Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription.

Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat, il peut s'agir :

- d'un autre texte littéraire ou une image pour le domaine lettres modernes ;
- d'un extrait d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle pour le domaine cinéma ;
- d'un extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale pour le domaine théâtre ;
- d'un texte latin pour le domaine latin pour lettres modernes ;
- d'un autre texte littéraire pour le domaine français langue étrangère et français langue seconde.

Le candidat conçoit une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels, ou linguistiques, dans le domaine qu'il a choisi, selon la nature du document associé.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation : trois heures. Durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes).

Coefficient : 5

2° Épreuve d'entretien.

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente minutes ; coefficient 3.

Article 8

L'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée à l'article 7 vise à apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur, à développer une réflexion personnelle, ainsi qu'à s'intégrer dans le collectif de l'établissement scolaire. Le candidat est invité à montrer au jury qu'il s'agit d'un projet mûrement réfléchi et à faire partager au jury son envie d'enseigner. Il peut, dans le cadre de l'entretien, faire valoir son parcours et, le cas échéant, valoriser ses travaux de recherche.

Cette épreuve doit également permettre, au travers notamment d'une ou plusieurs mises en situations professionnelles hors domaine disciplinaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à se situer dans le système éducatif dans ses différentes dimensions (institution scolaire, enjeux des politiques éducatives, établissement et rôle des différents conseils, partenaires de l'école, équipe éducative, classe, sécurité et sûreté des élèves, relations avec les parents, diversité, mixité...) par rapport aux valeurs et exigences du service public et de la République (droits et obligations des fonctionnaires, laïcité, neutralité, lutte contre les discriminations et les stéréotypes de tout ordre, promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes...).

L'entretien débute par une présentation par le candidat de sa motivation à devenir enseignant, d'une durée de cinq minutes maximum. Le candidat admissible transmet préalablement à l'entretien une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe V. Cette fiche n'est pas notée.

Règlement Intérieur du Département de Lettres

UFR ALL

Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Article 1^{er} : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un.e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.
- Elle ou il est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.
- Elle ou il peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).
- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :
 - les modalités de contrôle de connaissances
 - la création de nouveaux enseignements
 - le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.
- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,
 - la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent.es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.
 - l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
 - une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
 - la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications :

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur internet :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/reglement-general-des-etudes.html>

Vu le Règlement Général des Études 2022-2023 de l'université Jean-Monnet (RGE), adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 08 mai 2022,

Vu le code de l'éducation,

Considérant les spécificités des formations de la faculté Arts, Lettres et Langues (ALL), il est fait précision ou dérogation aux dispositions du RGE par le présent Régime Spécifique des Études (RSE-ALL).

Le RSE-ALL assure la correspondance avec le RGE en reprenant la numérotation des articles concernés.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION (UEOS)

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

6.5. PRINCIPE DE SECONDE CHANCE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.

Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.

Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.6. REGLES DE PROGRESSION ET REDOUBLEMENT

6.6.1. Licence

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Pour pouvoir passer de L1 à L2, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

au S1, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne à l'ECUE de langue A et à l'ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6,

au S2, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6.

Pour pouvoir passer de L2 à L3, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

au S3, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3,

au S4, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3.

Licence mention Lettres modernes / Lettres et Humanités.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais n'ayant pas validé pas le semestre 2: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais n'ayant pas validé le semestre 1: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre du semestre 1.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e qui a trois absences injustifiées à un cours sera déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

9. AMENAGEMENTS DES ETUDES – DISPENSES D'ASSIDUITE

Les demandes d'aménagements doivent être reçues au service de scolarité avant le 30 septembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 10 février 2023 pour les semestres pairs.

Dans le cadre des aménagements handicap, les certificats de la médecine préventive doivent être reçus au service de scolarité avant le 18 novembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 17 mars 2023 pour les semestres pairs.

SERVICES UNIVERSITAIRES

Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

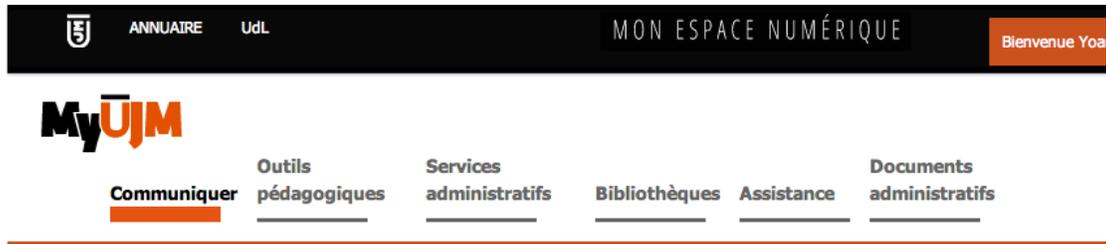
Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96

LES SERVICES NUMÉRIQUES



L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **des salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique.

Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 9 h. -16 h. 30 du lundi au vendredi

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

ETUDES ET HANDICAP

Le Bureau Accueil Handicap (BAH) de l'université Jean Monnet propose différentes aides aux étudiant.e.s en situation de handicap, notamment :

- un soutien pédagogique
- un temps supplémentaire aux examens
- une aide à la prise de notes
- un accompagnement sur le campus
- une visite accessibilité campus
- le prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécifiques...)
- une salle de travail équipée d'un ordinateur est également dédiée aux étudiants pour les séances de tutorat ou le travail personnel

Aménagements d'examens, de concours et/ou d'études

Vous avez jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire en cours pour faire une demande d'aménagement et vous faire connaître de nos services afin que votre dossier soit pris en compte. Afin de constituer votre dossier, merci de suivre la procédure de mise en oeuvre des aménagements d'examens, de concours et/ou d'études.

Préparer sa rentrée à l'UJM

Lycéens et futurs étudiants : vous devez prendre contact avec notre service dès le mois de mars précédent votre rentrée à l'UJM afin de préparer votre rentrée universitaire !

Jobs étudiants

Plusieurs offres d'emploi pour les étudiants de l'UJM sont proposées par le BAH (preneur de notes, tuteur, etc.). Rendez-vous sur la [page dédiée](#) pour les consulter et postuler !

Contacts :

Le Bureau est ouvert

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h.

Pour prendre rdv :

- Téléphone au 04 77 42 17 22
- Par mail : [accueilhandicap @ univ-st-etienne.fr](mailto:accueilhandicap@univ-st-etienne.fr)
- Site : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap.html>

DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

BIENVENUE
À L'UJM



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS TUTEURS NUMÉRIQUES

du lundi au vendredi
de 12h à 14h
du 5 au 28 octobre
2022

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Métare : hall d'entrée de la Faculté de Sciences,
puis à partir du 26/09 hall d'entrée de la BU Sciences

Site Manufacture : hall d'entrée Bâtiment des
forges, puis à partir du 26/09 Learning center 1^{er} étage
bât. des forges

Site de Roanne :
à l'entrée de la BU Roanne

ASSISTANCE NUMÉRIQUE EN LIGNE

du lundi au vendredi
de 11h à 14h
et 17h à 19h

Hotline téléphonique : 04 77 42 17 86

Canal Rocket Chat : Tutorat Numérique Etudiant

Formulaire de demande d'assistance :
<https://tne.univ-st-etienne.fr/assistance/>

Adresse mail : tne@univ-st-etienne.fr

A NE PAS OUBLIER, A COCHER

Mon inscription administrative avant 22 juillet 2022 pour les masters, avant le 1^{er} septembre pour les licences.

Ainsi je pourrai avoir accès mes emplois du temps, à mes cours, à mon espace MyUJM, avoir ma carte étudiante....

Je garde sur moi ma carte étudiante. Elle me permet d'accéder aux locaux, de composer lors des examens, d'emprunter des livres, de manger au CROUS...

Les cartes étudiantes sont envoyées à l'adresse indiquée lors de mon inscription (je dois mettre à jour mes informations si je déménage).

J'assiste aux réunions de rentrée

Mon inscription pédagogique pour les semestres impairs avant le 16 septembre 2022 **et** 27 janvier 2023 pour les semestres pairs.

Cela me permettra d'être inscrit aux cours, d'avoir des notes sur ces derniers et ainsi d'avoir un relevé de notes indispensable à la validation de mon année.

SI j'ai **un stage obligatoire**, faire mes recherches dès le début de l'année. Il faut que je présente ma convention (signé par l'ensemble de parties avec toutes les pièces) à l'administration de la faculté au moins 15 jours avant d'aller en entreprise.

Je **consulte mes notes** provisoires des semestres impairs dès le 24 février 2022 sur mon espace MuYUJM. S'il y a un souci, je me signale immédiatement à mon gestionnaire de scolarité.

Je **télécharge, j'imprime et je conserve précieusement mes relevés de notes en fin d'année.** Ils me seront indispensables pour candidater à des masters ou des doctorats

Je **regarde régulièrement ma messagerie universitaire et le site de la faculté.** C'est là que e trouverait les informations indispensables à la réussite de mes études